

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

**Rapport annuel incluant les états financiers audités
au 31/12/25**

R.C.S. Luxembourg N B186367

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Table des Matières

Organisation et administration	3
Rapport du Conseil d'Administration	5
Rapport d'audit	8
Etat combiné des actifs nets au 31/12/25	14
Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/12/25	15
Compartiments :	16
MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Obligations Internationales	17
MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Europe	24
MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Patrimoine	31
MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Multi-Caps Europe	38
MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Optimum	45
MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Global (absorbé)	52
Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés	56
Autres notes aux états financiers	59
Informations supplémentaires non auditées	66

Les souscriptions ne peuvent être effectuées que sur base du prospectus en vigueur accompagné du dernier rapport annuel audité et du Document d'Informations Clés ou du dernier rapport semestriel non audité, si celui-ci est postérieur au dernier rapport annuel.

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Organisation et administration

La Société

MW ASSET MANAGEMENT

5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Conseil d'Administration de la Société

Monsieur Cyril Deblaye

Président du Conseil d'Administration
Président Directeur Général de MW Gestion S.A.
7, Rue Royale
75008 Paris ; France

Monsieur Guillaume Lemaire

Administrateur
7, Rue Royale
75008 Paris ; France
(jusqu'au 17 octobre 2025)

Monsieur Sergio Montalcini

Administrateur-président d'Atlas Management S.A.
37A, Rue Jacques Dalphin
1227 Carouge ; Suisse

Monsieur Olivier de Saint-Ferjeux

Administrateur
7, rue Royale,
75008 Paris; France
(depuis le 25 juillet 2025)

Société de Gestion

MW GESTION S.A.

7, Rue Royale
75008 Paris ; France

Conseil d'Administration de la Société de Gestion

Monsieur Cyril Deblaye

Président du Conseil d'Administration
Président Directeur Général de MW Gestion S.A.
7, Rue Royale
75008 Paris ; France

Monsieur Paolo Lombardi

Gérant de portefeuilles de MW Gestion S.A.
7, Rue Royale
75008 Paris ; France

Monsieur Dario Fuschetto

Administrateur.
37A, Rue Jacques Dalphin
1227 Carouge ; Suisse

Dirigeants de la Société de gestion

Monsieur Cyril Deblaye

Président Directeur Général de MW Gestion S.A.
7, Rue Royale
75008 Paris ; France

Monsieur Bernard Delattre

Directeur Général Délégué de MW Gestion S.A.
7, Rue Royale
75008 Paris, France

Monsieur Jean-Luc Rosat

Directeur Administratif et Financier de MW Gestion SA
7, Rue Royale
75008 Paris, France

**Banque Dépositaire, Agent Domiciliaire
Agent Administratif, Agent Teneur de Registre et de Transfert**

CACEIS Bank, Luxembourg Branch

5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Organisation et administration

Réviseur d'Entreprises Agréé

Forvis Mazars
5, Rue Guillaume Kroll
L-1882 Luxembourg

Distributeur en France

MW GESTION S.A.
7, Rue Royale
F-75008 Paris, France

Rapport du Conseil d'Administration

Contexte économique et évolution des marchés financiers 2025

Mettre en perspective des événements récents est toujours un exercice délicat et périlleux. Néanmoins, on peut penser que l'année 2025 marque très probablement un basculement géopolitique et une rupture avec l'ordre mondial qui prévalait depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Cet ordre mondial, marqué par une mondialisation des échanges, a été arbitré par des organisations comme l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) ou l'ONU, qui ont été essentiellement dirigés par les pays occidentaux et les Etats-Unis au premier chef. L'émergence de la Chine et la rivalité désormais systémique avec les Etats-Unis a fait voler en éclat ce paradigme géopolitique.

Les différents conflits et tensions qui ont émaillé l'année 2025, peuvent se lire à l'aune de ce basculement de l'histoire et expliquent en grande partie les évolutions des marchés financiers l'année dernière. La rivalité entre les US et la Chine est protéiforme. Elle s'inscrit notamment dans une véritable guerre commerciale qui n'épargne d'ailleurs aucun pays. Ainsi, après avoir multiplié les menaces de fortes augmentations des droits de douane vis-à-vis du reste du monde, Trump est passé à l'action le 2 avril. La Maison Blanche a annoncé l'instauration de barrières douanières massives : 34 % de droits de douane sur les importations chinoises (s'ajoutant aux 20 % déjà imposés depuis janvier), 20 % sur celles en provenance de l'Union européenne (UE), 24 % sur le Japon. Pour toute la planète, une ponction minimale de 10 % est infligée. Jamais depuis 1930, les Etats-Unis n'avaient érigé de telles barrières douanières. Cela a fortement fragilisé les marchés financiers en avril. Par la suite, les différents revirements de la Maison Blanche, probablement influencés par la chute des marchés, ont permis un semblant de retour au calme. Le quasi-monopole de la Chine sur la production de terres rares, métaux essentiels dans la fabrication de produits de haute technologie a également pesé lourd dans les voltes faces de Trump. Pékin ayant préféré des menaces d'en limiter l'exportation.

La rivalité entre la Chine et les Etats-Unis passe d'ailleurs aussi par un crucial contrôle des matières premières et des infrastructures de transport. Les déclarations de Donald Trump sur ses intentions d'annexer le canal de Panama et le Groenland et tout récemment du pétrole vénézuélien en sont le reflet. Dès lors, il n'est pas surprenant de constater en 2025 une hausse de plus de 30% des métaux industriels. On mentionnera également l'argent (+150%) et l'or (+65%) qui ont aussi profité des tensions géopolitiques et de l'affaiblissement du dollar. Celui-ci en effet a fortement baissé en 2025 : près de 10% face à un panier des principales devises. Le dollar, principale monnaie de réserve mondiale et historiquement couverture contre le risque, a pâti de la défiance grandissante pour les Etats-Unis, de tensions inflationnistes dues aux droits de douane et également aux multiples pressions de l'administration Trump sur la Fed.

Les conflits militaires ont aussi été un thème récurrent en 2025. En Ukraine, la guerre continue malgré de multiples réunions entre les différents protagonistes. Les atermoiements de Trump sur le soutien à l'Ukraine et les menaces à peine voilées sur l'implication américaine au sein de l'OTAN, ont amené les européens à lancer des plans de relance budgétaires massifs pour le réarmement du vieux continent. Ce chaos géopolitique a notamment amené l'Allemagne à renoncer à l'orthodoxie budgétaire qui était l'un de leurs marqueurs économiques les plus forts, en approuvant un plan massif d'investissement (1000 Mds €) dédié au réarmement et aux infrastructures. Ces plans d'investissement, source d'endettement supplémentaire, ont pesé sur les marchés obligataires européens en 2025 où l'on constate des tensions de l'ordre de 0.50% sur les principaux taux souverains. Mais conséquence positive, cela porte un espoir de rebond économique et explique en partie la bonne tenue des indices actions européens en 2025 (+18% pour l'Eurostoxx 50).

Solide performance également des bourses américaines (S&P 500 +16%, Nasdaq +20%) qui ont pleinement profité de la thématique IA. La rivalité sino-américaine s'exprime aussi dans une véritable guerre technologique. Les deux pays se livrent en effet à une course à l'intelligence artificielle qui est perçue comme l'un des principaux leviers de puissance dans les prochaines années. Les Etats-Unis dominent l'IA et veulent maintenir leur avance. Les principaux acteurs de ce secteur ont ainsi lancé en 2025 des programmes d'investissement massifs de centaines de milliards de dollars.

Performances et stratégie de gestion employée dans le compartiment MW Obligations Internationales.

Au cours de l'année 2025, le style et la philosophie de gestion du compartiment MW Obligations Internationales sont restés inchangés, caractérisés par une approche prudente, une forte discipline dans la gestion du risque et une attention constante portée aux valorisations.

La gestion a continué de privilégier une large diversification du risque émetteur. Sur l'année, le portefeuille a été investi exclusivement sur les marchés obligataires, sans exposition significative aux actions. La structure du portefeuille est restée orientée vers une majorité d'obligations du secteur privé Investment Grade, complétée par une exposition régulière aux emprunts d'Etats de la zone euro, permettant de préserver un profil de risque équilibré. Les principaux risques du compartiment sont restés le risque de duration, lié à l'évolution des taux d'intérêt, et le risque de spread, lié à l'évolution des primes de risque de crédit.

Concernant l'exposition au risque crédit, la gestion a maintenu tout au long de l'année une position volontairement prudente. Le bêta crédit, mesuré relativement au marché Investment Grade en euro, est resté globalement compris entre 25 % et 35 % sur l'année. Ce positionnement reflète une lecture prudente du cycle, les primes de risque crédit étant jugées insuffisantes au regard des nombreuses incertitudes économiques, politiques et géopolitiques. Cette prudence a été maintenue de manière constante, y compris lors des phases de détente temporaire des marchés du crédit.

S'agissant du risque de taux, la gestion de la duration a été active et opportuniste. La sensibilité du portefeuille a évolué dans une fourchette comprise entre 3,20 et 4,00 au cours de l'année. Des ajustements tactiques ont été réalisés afin de tirer parti des mouvements de taux, notamment lors des phases de tension sur les marchés obligataires, tout en conservant un positionnement globalement proche de celui de l'indice de référence. En moyenne sur l'année, la sensibilité du portefeuille est restée voisine de celle de l'indice, avec des écarts limités et maîtrisés.

L'année 2025 a été marquée par une gestion rigoureuse et défensive, privilégiant la maîtrise du risque crédit et une gestion active mais mesurée de la duration. Dans un environnement où les marchés ont intégré de manière incomplète les différents facteurs de risque, le compartiment est resté fidèle à son objectif de préservation du capital et de génération de performance ajustée du risque sur le moyen terme.

Rapport du Conseil d'Administration

Performances et stratégie de gestion employée dans le compartiment MW Actions Europe

Au cours de l'année 2025, la politique de gestion du compartiment MW Actions Europe est restée globalement inchangée. Elle a continué de s'appuyer sur une approche fondamentale et indépendante de la sélection des entreprises européennes, avec une préférence marquée pour les sociétés de qualité et de croissance, disposant de positions concurrentielles solides et d'une capacité avérée à générer une croissance régulière des résultats sur le long terme.

Le compartiment est resté fortement investi sur les marchés actions tout au long de l'année, avec un taux d'exposition élevé et proche de 100 %, en ligne avec la philosophie selon laquelle le temps passé sur les marchés est un facteur clé de création de valeur à long terme. Les actions de grande capitalisation ont continué d'être surpondérées au sein du portefeuille.

Sur le plan sectoriel, les principales expositions sont restées concentrées autour de quelques grands thèmes structurels. Le secteur technologique, et plus particulièrement les semi-conducteurs, a constitué la première pondération du portefeuille sur l'année, reflétant la conviction de long terme de la gestion dans les thématiques liées à l'intelligence artificielle et à la digitalisation. Les secteurs de l'industrie, de la consommation discrétionnaire et de la santé ont également représenté des pôles d'investissement significatifs, avec des ajustements tactiques opérés en fonction des opportunités de marché et des évolutions spécifiques à certaines sociétés.

Dans un environnement de marché marqué par une forte volatilité et une dispersion accrue des performances, la gestion a été particulièrement active. De nombreuses rotations ont été réalisées au sein du portefeuille, tant pour renforcer des convictions existantes que pour réduire ou solder certaines positions après des phases de sous-performance ou lorsque le potentiel de valorisation apparaissait plus limité. Plusieurs nouvelles positions ont ainsi été initiées au cours de l'année, tandis que d'autres ont été cédées ou allégées, traduisant une gestion opportuniste mais disciplinée.

La sélection de valeurs a été contrastée sur l'année. Si certaines positions ont bénéficié pleinement des tendances structurelles, notamment dans les technologies et les semi-conducteurs, d'autres valeurs de croissance ont été pénalisées par des éléments idiosyncratiques ou par des ajustements de valorisation dans un contexte de hausse de l'incertitude macroéconomique. La gestion a néanmoins maintenu ses convictions sur les sociétés jugées les mieux positionnées à long terme.

Le compartiment clôture l'année 2025 sur une performance négative de -4,1 %, dans un contexte de marchés européens heurtés et de forte rotation sectorielle. Cette performance s'inscrit dans la continuité d'un style d'investissement orienté vers la qualité et la croissance, assumant une volatilité à court terme afin de privilégier la création de valeur sur le long terme. La stratégie du fonds reste inchangée et fidèle à son approche d'investissement ascendant et de long terme.

Performances et stratégie de gestion employée dans le compartiment MW Multicaps Europe

Au cours de l'année 2025, la politique de gestion du compartiment est restée inchangée. Elle a continué de s'appuyer sur une approche fondamentale et indépendante de sélection de valeurs européennes, avec une préférence marquée pour les sociétés de qualité et de croissance, principalement issues de l'univers des micro, petites et moyennes capitalisations. Le fonds est géré avec un horizon d'investissement de long terme.

Tout au long de l'année, le compartiment est resté largement investi sur les marchés actions, avec un taux d'exposition élevé et proche de 100 %. Cette approche reflète la conviction de la gestion que la création de valeur s'opère avant tout sur la durée, au travers de la détention d'entreprises capables de générer une croissance régulière de leurs résultats.

Sur le plan sectoriel, le portefeuille est resté diversifié, avec des expositions significatives aux technologies de l'information, à l'industrie et à la consommation discrétionnaire. La gestion a également maintenu une exposition opportuniste à certains segments liés aux infrastructures, à l'énergie et à la défense, lorsque les valorisations et les perspectives de croissance apparaissaient attractives. Ces orientations sectorielles ont évolué de manière progressive au cours de l'année, en fonction des opportunités offertes par les marchés et des spécificités propres à chaque société.

Dans un environnement marqué par une forte dispersion des performances et une volatilité accrue sur les valeurs de petites et moyennes capitalisations, la gestion a été active. Plusieurs ajustements ont été réalisés afin d'optimiser le profil rendement/risque du portefeuille. Certaines positions ont été cédées après avoir atteint leurs objectifs de valorisation ou lorsque la visibilité se détériorait, tandis que de nouvelles lignes ont été initiées sur des sociétés jugées de qualité, disposant de perspectives de croissance attractives à long terme. Ces arbitrages ont permis de renforcer progressivement les convictions du portefeuille.

L'année 2025 a été favorable à la sélection de titres. Malgré un contexte de marché exigeant pour les small et mid caps européennes, le compartiment a bénéficié de contributions positives issues de plusieurs valeurs industrielles, technologiques et de services, tandis que les positions plus décevantes ont été ajustées de manière disciplinée.

Le compartiment clôture l'année 2025 sur une performance positive de +10,9 %, traduisant la capacité de la gestion à tirer parti de la dispersion des performances au sein de l'univers des petites et moyennes capitalisations. Cette performance s'inscrit dans la continuité d'un style d'investissement orienté vers la qualité et la croissance, assumant une volatilité à court terme afin de privilégier la création de valeur sur le long terme.

Rapport du Conseil d'Administration

Performances et stratégie de gestion employée dans le compartiment MW Patrimoine

Au cours de l'année 2025, la gestion du compartiment s'est inscrite dans une approche prudente et disciplinée, combinant une exposition obligataire majoritaire et une allocation actions volontairement contenue, ajustée de manière tactique en fonction des conditions de marché. La construction du portefeuille a privilégié la maîtrise des risques de duration et de crédit, ainsi qu'une sélection rigoureuse des valeurs actions. Le compartiment clôture l'année sur une performance de +6,33 %, malgré une exposition actions relativement limitée, en moyenne autour de 30 %.

Sur la partie obligataire, la gestion a maintenu tout au long de l'année une exposition très prudente au risque crédit, significativement inférieure à celle du marché Investment Grade en euro. Le beta crédit s'est établi autour de 25 % en début d'année, avant d'être progressivement abaissé à 20 %, puis 15 %, pour atteindre environ 10 % en fin d'exercice. Cette prudence reflète une volonté constante de limiter l'impact d'un élargissement des spreads dans un environnement macroéconomique et géopolitique incertain. La sensibilité aux taux d'intérêt a été pilotée de manière active : initialement proche de 1,66, elle a été réduite en février (1,39), puis augmentée lors des tensions sur les taux européens en mars (jusqu'à 1,76). Par la suite, elle a été maintenue autour de 1,60–1,70 pendant une large partie de l'année, légèrement abaissée à l'automne, avant d'être relevée en décembre pour atteindre 1,88, afin de tirer parti de niveaux de rendement plus attractifs. Cette gestion dynamique de la duration a permis de limiter la volatilité tout en contribuant positivement à la performance globale du compartiment.

Concernant l'allocation actions, la gestion est restée opportuniste et sélective, avec une exposition modulée en fonction des phases de marché. Après un début d'année marqué par une approche défensive, l'exposition actions a été réduite de 33 % à 30 % fin février-début mars, face à la montée des incertitudes. Lors des phases de forte volatilité, notamment début avril, la gestion a su tirer parti des points d'entrée attractifs pour renforcer certaines convictions, avant de procéder à des prises de bénéfices lors des phases de revalorisation des marchés, en particulier au mois de mai. L'exposition actions a ensuite été stabilisée autour de 30–32 % sur la seconde partie de l'année.

La sélection de titres a joué un rôle central dans la performance. Les valeurs défensives et liées aux matières premières (or, cuivre) ont contribué positivement dans les phases d'aversion au risque, tandis que les valeurs technologiques ont été gérées de manière plus tactique, avec des renforcements après des phases de correction et des prises de bénéfices après de fortes hausses. Le fonds a également profité de thématiques spécifiques telles que la défense, la santé et certaines valeurs industrielles de qualité. Des arbitrages réguliers ont été opérés tout au long de l'année, traduisant une volonté constante d'optimiser le couple rendement/risque du portefeuille.

En fin d'année, la gestion a poursuivi cette approche disciplinée en procédant à des prises de bénéfices sur certaines lignes ayant fortement performé, tout en renforçant ou initiant des positions sur des valeurs jugées plus résilientes ou offrant un potentiel de revalorisation à moyen terme. Cette combinaison d'une gestion prudente du risque obligataire, d'une allocation actions maîtrisée et d'une rotation active des positions a permis au compartiment de dégager une performance positive sur l'année 2025, dans un environnement pourtant marqué par de nombreuses incertitudes.

Performances et stratégie de gestion employée dans le compartiment MW Optimum

Le fonds MW Optimum a enregistré une performance de +95,35% au cours de l'exercice 2025, atteignant ainsi son objectif d'investissement qui était de générer une performance absolue supérieure à l'ESTER. La stratégie du fonds consiste à investir dans des opérations de fusion-acquisition annoncées ou anticipées sur les places de cotation européennes et américaines, ainsi que dans des situations spéciales telles que des fusions-acquisitions, des opérations sur le capital, des cessions d'actifs, des spin-off et des sociétés sous-évaluées.

Au cours de l'exercice, le fonds a investi principalement dans des situations spéciales et des sociétés sous-évaluées en Europe et aux Etats-Unis. La thématique "chinoise" a fortement contribué positivement à la performance globale du portefeuille. Des prises de profits ont été réalisées, ce qui a eu pour implication la diminution du poids de cette thématique au sein du portefeuille.

Au cours de l'exercice 2025, le fonds MW Optimum a perçu un dividende exceptionnel de 55 USD par action sur l'action Sinovac (+3,9M\$), ce qui a représenté une part significative de la performance annuelle du Fonds. Les différentes procédures judiciaires (à Antigua et aux Etats-Unis) empêchant la recotation de l'action continuent à avancer. En particulier, le Privy Council (cour d'appel en dernier recours du tribunal d'Antigua) a rendu sa décision définitive concernant la validité du poison pill et la composition du conseil d'administration. Le poison pill a été définitivement annulé, et la composition du conseil d'administration a été modifiée. Cependant, la société n'a toujours pas publié ses comptes annuels des années précédentes empêchant la recotation de l'action par le Nasdaq. Par ailleurs, des litiges significatifs portant notamment sur sa gouvernance et sa structure capitalistique demeurent, limitant la visibilité sur les droits économiques attachés aux actions ordinaires et sur l'accessibilité effective des bénéfices au niveau de la holding.

Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans la gestion du fonds.

Perspectives 2026 (tous fonds)

En 2026, la rivalité systémique sino-américaine et les tensions géopolitiques et économiques resteront au cœur des préoccupations des marchés financiers mais comme en 2025, ils seront source de risques mais aussi d'opportunités. Concernant les Etats-Unis, l'attention sera portée sur les investissements sur l'intelligence artificielle. La poursuite de la dynamique sera un élément clef pour la croissance américaine. Toujours aux Etats-Unis, les élections de mi-mandat et les potentielles actions politiques seront aussi susceptibles d'influencer les marchés financiers. De même, les nominations et les pressions politiques sur la Réserve Fédérale seront à observer attentivement. En Europe, le facteur clef pour la croissance et les marchés sera la mise en place et leurs effets économiques des différents plans de relance sur l'armement, l'industrie et les infrastructures, notamment en Allemagne.

Fait à Paris, le 16 février 2026



5, rue Guillaume J. Kroll
L-1882 Luxembourg
Luxembourg
Tel +352 27 114 1
forvismazars.com/lu

Aux Actionnaires de
MW ASSET MANAGEMENT
Société d'investissement à capital variable

R.C.S. Luxembourg B186367

5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **MW ASSET MANAGEMENT** (la « Société ») et de ses compartiments, comprenant l'état des actifs nets au 31 décembre 2025 ainsi que l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Opinion pour la Société et ses compartiments excepté pour le compartiment MW OPTIMUM

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société et de ses compartiments au 31 décembre 2025, excepté pour le compartiment MW OPTIMUM, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Opinion avec réserve pour le compartiment MW OPTIMUM

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers du compartiment MW OPTIMUM donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du compartiment MW OPTIMUM au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion pour la Société et chacun de ses compartiments excepté pour le compartiment MW OPTIMUM

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit excepté pour le compartiment MW OPTIMUM.

Fondement de l'opinion avec réserve pour le compartiment MW OPTIMUM

Le compartiment MW OPTIMUM investit dans le titre SINOVAC BIOTECH LTD (AGP8696W1045). La cotation de ce titre est suspendue depuis le 22 février 2019. Par résolution circulaire datée du 22 avril 2024, le Conseil d'Administration de la Société avait décidé de ramener la valeur de ce titre à USD 0. La valeur de réalisation de l'instrument représentait 0 % des actifs nets de MW OPTIMUM au 31 décembre 2024, comparé à 8,11 % des actifs nets de MW OPTIMUM au 31 décembre 2023.

Nous n'avons pas recueilli d'analyse circonstanciée supportant la valeur de réalisation de l'instrument au 31 décembre 2024 et sa moins-value latente, alors que cette valeur avait une incidence directe sur la variation des plus ou moins-value latentes comptabilisée dans l'état des opérations et des variations des actifs nets du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si les montants en cause auraient dû faire l'objet d'ajustements et avons émis une opinion avec réserve pour le compartiment MW OPTIMUM.

Au 31 décembre 2024, nous n'avons pas recueilli d'éléments probants suffisants et appropriés pour nous assurer que la valeur de réalisation de l'instrument, et par conséquent sa moins-value latente, sont raisonnables et appropriées, alors que cette valeur a une incidence directe sur la variation des plus ou moins-value latentes comptabilisée dans l'état des opérations et des variations des actifs nets du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si les montants en cause auraient dû faire l'objet d'ajustements.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2025, la valorisation de ce titre a été maintenue à USD 0 par le Conseil d'Administration de la Société. Cependant, nous notons l'encaissement d'un dividende de USD 55 par action relatif à cet investissement au 19 août 2025, soit un montant total de USD 3 900 985, représentant 86,80% de la NAV du 14 août 2025. Cet encaissement remet en cause l'hypothèse d'une absence totale de valeur économique de cet investissement.

À ce jour, nous n'avons pas obtenu d'éléments probants suffisants et appropriés nous permettant d'apprécier la valeur probable de réalisation de cet investissement au 31 décembre 2025, ni de conclure sur le caractère raisonnable de la valorisation retenue à USD 0. En particulier, nous n'avons pas obtenu d'éléments probants suffisants et appropriés justifiant l'absence de valeur résiduelle de l'instrument, ni d'éléments permettant de déterminer si d'autres flux futurs pourraient être attendus.

Le compartiment MW OPTIMUM investit dans le titre SAN LEON ENERGY PLC (IE00BWWFTP56). La cotation de ce titre est suspendue depuis le 3 juillet 2023. Par résolution datée du 8 juillet 2024, le Conseil d'Administration du Fonds avait décidé d'appliquer une décote de 30 % sur le prix de la dernière cotation du titre afin de tenir compte de sa radiation du marché principal du London Stock Exchange au 1^{er} juillet 2024. Le cours ainsi retenu s'élevait à GBP 0,1155 par action au 31 décembre 2024.

Le 11 mars 2025, le Conseil d'Administration du Fonds a décidé d'appliquer une décote supplémentaire de 30 %, conduisant à une valorisation de GBP 0,08085 par action au 31 décembre 2025, représentant 1,32% des actifs nets du compartiment MW OPTIMUM.

Le prospectus de la Société prévoit que « les actifs non cotés ou non négociés sur un marché boursier ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public seront évalués sur base de leur valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi ».

N'ayant pas recueilli d'analyse suffisante permettant de déterminer la valeur de réalisation de cet instrument, conformément au prospectus, nous n'avons pas obtenu les éléments probants suffisants et appropriés nous permettant de nous prononcer sur la raisonnable de son évaluation. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si les montants en cause auraient dû faire l'objet d'ajustements.

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 Juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve pour le compartiment MW OPTIMUM.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration de la Société. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard pour la Société et chacun de ses compartiments exceptés pour le compartiment MW OPTIMUM.

Comme décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve pour le compartiment MW OPTIMUM » ci-dessus, nous n'avons pas pu obtenir les éléments probants suffisants et appropriés nous permettant de nous prononcer sur la raisonnable de l'évaluation des titres SINOVA BIOTECH LTD (AGP8696W1045) et SAN LEON ENERGY PLC (IE00BWWFTP56) au 31 décembre 2025. Par conséquent, nous n'avons pas pu conclure quant à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations en lien avec ce sujet.

Responsabilités du Conseil d'Administration de la Société et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les états financiers

Le Conseil d'Administration de la Société est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration de la Société qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration de la Société a l'intention de liquider de la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables du gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration de la Société, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration de la Société du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, le 21 avril 2026

Pour Forvis Mazars, Cabinet de Révision Agréé
5, rue Guillaume J. Kroll
L – 1882 Luxembourg

Signed by:
 *Vanessa Rinckens*

Vanessa RINCKENS
Réviseur d'entreprises agréé

MW ASSET MANAGEMENT SICAV
Etats financiers combinés

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Etat combiné des actifs nets au 31/12/25

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		165.473.504,50
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation		156.195.104,22
<i>Prix de revient</i>		<i>149.854.073,54</i>
Avoirs en banque et liquidités	7	7.711.925,70
Dépôt de garantie		317.044,80
Appel de marge		138.200,00
A recevoir sur souscriptions		46.779,00
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	5.183,31
Dividendes à recevoir, nets		22.561,22
Intérêts à recevoir, nets		928.243,05
Frais d'établissement, nets	2.10	25.981,42
Autres actifs		82.481,78
Passifs		607.988,09
Découvert bancaire		8.110,74
A payer sur investissements achetés		10.584,17
A payer sur rachats		3.177,08
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	138.200,00
Commissions de gestion à payer	3	175.981,78
Commissions de banque dépositaire à payer	5	4.410,55
Commissions d'administration à payer	5	19.847,07
Commissions de performance à payer	4	201.880,98
Autres passifs		45.795,72
Valeur nette d'inventaire		164.865.516,41

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/12/25

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		6.168.665,90
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		4.278.736,17
Intérêts reçus sur obligations, nets		1.696.757,87
Intérêts bancaires		167.511,06
Rétrocession de frais		25.504,17
Autres revenus		156,63
Dépenses		4.227.766,78
Commissions de gestion	3	2.383.580,63
Commissions de performance	4	201.871,35
Commissions de banque dépositaire	5	56.795,68
Commissions d'administration	5	279.961,24
Frais de domiciliation		27.763,94
Commissions de distribution		112.910,98
Amortissement des frais d'établissement	2.10	10.479,51
Frais d'audit		94.525,31
Frais légaux		66.383,38
Frais de transaction	2.12	711.369,34
Rémunération administrateurs		137.474,91
Taxe d'abonnement	6	19.168,56
Intérêts payés sur découvert bancaire		10.238,29
Frais bancaires		500,00
Autres dépenses		114.743,66
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		1.940.899,12
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.4	7.671.030,68
- contrats de change à terme	2.7	181.919,83
- contrats futures	2.8	-302.843,32
- change	2.5	-18.197,93
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		9.472.808,38
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements		-5.095.889,47
- contrats de change à terme	2.7	110.513,14
- contrats futures	2.8	162.800,00
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		4.650.232,05
Souscriptions d'actions de capitalisation		21.384.875,10
Rachats d'actions de capitalisation		-38.456.522,70
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-12.421.415,55
Réévaluation de la balance d'ouverture		-603.709,22
Actifs nets au début de l'exercice		177.890.641,17
Actifs nets à la fin de l'exercice		164.865.516,41

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Obligations Internationales

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Obligations Internationales

Etat des actifs nets au 31/12/25

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		77.279.861,82
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation		73.812.917,61
<i>Prix de revient</i>		72.861.415,66
Avoirs en banque et liquidités	7	2.264.938,61
Dépôt de garantie		306.485,50
Appel de marge		132.800,00
Dividendes à recevoir, nets		244,34
Intérêts à recevoir, nets		762.475,76
Passifs		214.395,36
A payer sur rachats		3.177,08
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	132.800,00
Commissions de gestion à payer	3	61.871,37
Commissions de banque dépositaire à payer	5	2.070,20
Commissions d'administration à payer	5	3.533,74
Autres passifs		10.942,97
Valeur nette d'inventaire		77.065.466,46

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Obligations Internationales

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/25 au 31/12/25

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		1.532.093,31
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		7.170,32
Intérêts reçus sur obligations, nets		1.397.230,40
Intérêts bancaires		127.646,08
Autres revenus		46,51
Dépenses		1.172.018,39
Commissions de gestion	3	773.220,32
Commissions de banque dépositaire	5	23.924,98
Commissions d'administration	5	68.234,73
Frais de domiciliation		8.024,62
Commissions de distribution		52.767,17
Frais d'audit		37.824,90
Frais légaux		19.458,35
Frais de transaction	2.12	93.555,26
Rémunération administrateurs		64.920,49
Taxe d'abonnement	6	8.114,56
Intérêts payés sur découvert bancaire		1.290,86
Frais bancaires		500,00
Autres dépenses		20.182,15
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		360.074,92
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.4	-64.976,42
- contrats futures	2.8	-289.243,32
- change	2.5	38.369,93
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		44.225,11
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements		793.190,19
- contrats futures	2.8	154.200,00
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		991.615,30
Souscriptions d'actions de capitalisation		9.730.245,21
Rachats d'actions de capitalisation		-17.717.575,52
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-6.995.715,01
Actifs nets au début de l'exercice		84.061.181,47
Actifs nets à la fin de l'exercice		77.065.466,46

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Obligations Internationales

Statistiques

		31/12/25	31/12/24	31/12/23
Total des actifs nets	EUR	77.065.466,46	84.061.181,47	77.325.590,82
Classe CI				
Nombre d'actions		29.478,0900	34.303,0600	33.582,6900
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.610,0200	1.592,3100	1.558,4700
Classe CB				
Nombre d'actions		70.000,0000	70.000,0000	70.000,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	0,0100	0,0100	0,0100
Classe CS				
Nombre d'actions		5.871,6500	5.521,0000	4.360,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.666,3800	1.639,9300	1.597,2000
Classe CG				
Nombre d'actions		197.820,9200	205.698,8900	185.780,7900
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	100,1900	99,1000	97,0200

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Obligations Internationales

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/25 au 31/12/25

	Nombre d'actions au 01/01/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/25
Classe CI	34.303,0600	1.291,2300	6.116,2000	29.478,0900
Classe CB	70.000,0000	0,0000	0,0000	70.000,0000
Classe CS	5.521,0000	594,6500	244,0000	5.871,6500
Classe CG	205.698,8900	67.142,5900	75.020,5600	197.820,9200

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Obligations Internationales

Portefeuille-titres au 31/12/25

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			70.723.026,37	91,77
Actions			255.386,87	0,33
États-Unis			54.239,74	0,07
NIKE INC -CL B	USD	1.000	54.239,74	0,07
Royaume-Uni			74.248,10	0,10
UNILEVER PLC	EUR	1.333	74.248,10	0,10
Suisse			126.899,03	0,16
NESTLE SA-REG	CHF	1.500	126.899,03	0,16
Obligations			69.993.062,00	90,82
Allemagne			5.548.377,00	7,20
ALLIANZ SE 3.099% 06-07-47	EUR	800.000	803.280,00	1,04
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 1.125% 22-06-26	EUR	500.000	497.205,00	0,65
DEUTSCHE BOERSE 1.25% 16-06-47	EUR	700.000	683.732,00	0,89
HANNOVER RUCKVERSICHERUNGS AKTIENGESELLS 1.125% 09-10-39	EUR	700.000	648.585,00	0,84
MUNICH RE 1.25% 26-05-41	EUR	500.000	449.107,50	0,58
PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING SE 4.5% 27-09-28	EUR	500.000	517.557,50	0,67
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.5% 15-02-35	EUR	2.000.000	1.948.910,00	2,53
Australie			498.127,50	0,65
TELSTRA CORPORATION 1.125% 14-04-26	EUR	500.000	498.127,50	0,65
Autriche			2.010.680,00	2,61
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 4.85% 15-03-26	EUR	2.000.000	2.010.680,00	2,61
Belgique			5.519.168,50	7,16
BELFIUS SANV 3.125% 11-05-26	EUR	300.000	300.591,00	0,39
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.9% 22-06-29	EUR	2.000.000	1.897.480,00	2,46
EUROPEAN UNION 0.0% 04-10-28	EUR	3.000.000	2.816.895,00	3,66
KBC GROUPE 3.5% 21-01-32 EMTN	EUR	500.000	504.202,50	0,65
Canada			503.082,50	0,65
M-B FINANCE CANADA 3 22-27 23/02A	EUR	500.000	503.082,50	0,65
Danemark			519.487,50	0,67
JYSKE BANK DNK 5.0% 26-10-28	EUR	500.000	519.487,50	0,67
Espagne			3.806.468,00	4,94
BANKINTER 0.875% 08-07-26 EMTN	EUR	400.000	396.958,00	0,52
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.95% 30-07-30	EUR	3.000.000	2.919.585,00	3,79
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.201% 21-08-27	EUR	500.000	489.925,00	0,64
États-Unis			2.714.050,00	3,52
JPM CHASE 1.09% 11-03-27 EMTN	EUR	800.000	798.112,00	1,04
MMS USA 1.25% 13-06-28 EMTN	EUR	500.000	482.117,50	0,63
MOODY S 1.75% 09-03-27	EUR	700.000	695.173,50	0,90
NETFLIX 4.625% 15-05-29	EUR	700.000	738.647,00	0,96
Finlande			4.533.527,50	5,88
FINLAND GOVERNMENT BOND 2.875% 15-04-29	EUR	3.000.000	3.046.215,00	3,95
NOKIA OYJ 2.0% 11-03-26 EMTN	EUR	500.000	498.802,50	0,65
NORDEA BKP 0.625% 18-08-31	EUR	500.000	496.002,50	0,64
SAMPO 1.625% 21-02-28 EMTN	EUR	500.000	492.507,50	0,64
France			15.831.933,50	20,54
AIR LIQ FIN 1.25% 13-06-28	EUR	500.000	485.227,50	0,63

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Obligations Internationales

Portefeuille-titres au 31/12/25

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
AXA 3.375% 06-07-47 EMTN	EUR	700.000	703.909,50	0,91
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 2.125% 12-09-26	EUR	500.000	498.677,50	0,65
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 2.625% 31-03-27	EUR	400.000	400.196,00	0,52
BNP PAR 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	500.000	499.007,50	0,65
BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27	EUR	500.000	493.587,50	0,64
CNP ASSURANCES 1.25% 27-01-29	EUR	500.000	472.657,50	0,61
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.875% 21-09-28	EUR	1.000.000	981.895,00	1,27
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.25% 01-06-26	EUR	700.000	701.239,00	0,91
EDF 3.375% PERP	EUR	400.000	382.414,00	0,50
ENGIE 1.375% 28-02-29 EMTN	EUR	700.000	671.541,50	0,87
ESSILORLUXOTTICA 0.5% 05-06-28	EUR	400.000	381.846,00	0,50
FIRMENICH PRODUCTIONS PARTICIPATIONS SAS 1.375% 30-10-26	EUR	500.000	496.045,00	0,64
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.5% 24-09-26	EUR	2.000.000	2.005.190,00	2,60
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES 6.0% 23-01-27	EUR	500.000	516.387,50	0,67
JC DECAUX SE 2.625% 24-04-28	EUR	400.000	398.030,00	0,52
KERING 3.625% 05-09-27 EMTN	EUR	500.000	508.002,50	0,66
LVMH MOET HENNESSY 0.125% 11-02-28	EUR	800.000	762.760,00	0,99
ORANO 3.375% 23-04-26 EMTN	EUR	500.000	500.155,00	0,65
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.5% 15-01-28	EUR	500.000	490.492,50	0,64
SCOR 3.0% 08-06-46	EUR	700.000	700.854,00	0,91
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 1.25% 14-01-27	EUR	700.000	692.083,00	0,90
THALES 1.0% 15-05-28 EMTN	EUR	500.000	482.602,50	0,63
TOTALENERGIES SE FR 2.125% PERP	EUR	400.000	354.512,00	0,46
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.5% 14-10-31	EUR	400.000	341.664,00	0,44
VEOLIA ENVIRONNEMENT 5.993% PERP	EUR	400.000	425.852,00	0,55
VINCI 1.625% 18-01-29 EMTN	EUR	500.000	485.105,00	0,63
Grèce			2.997.195,00	3,89
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 1.875% 23-07-26	EUR	3.000.000	2.997.195,00	3,89
Irlande			2.928.240,00	3,80
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 15-05-27	EUR	3.000.000	2.928.240,00	3,80
Italie			6.592.223,50	8,55
ASS GENERALI 4.25% 14-12-47	EUR	500.000	512.387,50	0,66
ASS GENERALI 5.5% 27-10-47	EUR	700.000	731.111,50	0,95
ENEL 3.375% PERP	EUR	700.000	702.072,00	0,91
INTE 1.35% 24-02-31 EMTN	EUR	500.000	455.505,00	0,59
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.0% 01-02-28	EUR	3.000.000	2.985.990,00	3,87
LEONARDO 2.375% 08-01-26	EUR	700.000	700.035,00	0,91
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.0% 08-09-27	EUR	500.000	505.122,50	0,66
Norvège			695.320,50	0,90
TELENOR AS 0.75% 31-05-26 EMTN	EUR	700.000	695.320,50	0,90
Pays-Bas			7.368.882,00	9,56
ABB FINANCE 0.0% 19-01-30 EMTN	EUR	500.000	446.127,50	0,58
ABN AMRO BK 0.6% 15-01-27	EUR	500.000	491.022,50	0,64
ADECCO INTL FINANCIAL 0.125% 21-09-28	EUR	500.000	467.027,50	0,61
AIRBUS SE 2.0% 07-04-28	EUR	500.000	495.027,50	0,64
BMW FIN 0.0% 11-01-26 EMTN	EUR	500.000	499.735,00	0,65
DEUTSCHE TELEKOM INTERN FINANCE BV 3.25% 17-01-28	EUR	500.000	510.212,50	0,66
EDP FIN 1.625% 26-01-26 EMTN	EUR	500.000	499.810,00	0,65
ING GROEP NV 2.5% 15-11-30	EUR	500.000	487.290,00	0,63
ING GROEP NV 4.375% 15-08-34	EUR	400.000	411.550,00	0,53
KPN 1.125% 11-09-28	EUR	700.000	667.411,50	0,87

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Obligations Internationales

Portefeuille-titres au 31/12/25

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-01-26	EUR	2.000.000	1.998.330,00	2,59
TELEFONICA EUROPE BV 2.875% PERP	EUR	400.000	395.338,00	0,51
Portugal			3.642.092,00	4,73
CAIXA GEN S A 0.375% 21-09-27	EUR	400.000	393.758,00	0,51
NOVO BAN 2.625% 08-05-17 EMTN DEFAULT	EUR	1.400.000	249.564,00	0,32
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.125% 17-10-28	EUR	3.000.000	2.998.770,00	3,89
Royaume-Uni			1.565.932,00	2,03
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	700.000	700.749,00	0,91
BRITISH TEL 1.125% 12-09-29	EUR	500.000	470.295,00	0,61
OTE 0.875% 24-09-26 EMTN	EUR	400.000	394.888,00	0,51
Suède			1.958.095,00	2,54
SKANDINAVISKA ENSKIL 0.75 22-27 09/08A	EUR	500.000	490.035,00	0,64
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 1.375% 23-02-29	EUR	500.000	478.097,50	0,62
SWEDBANK AB 0.25% 02-11-26	EUR	500.000	491.882,50	0,64
VATTENFALL AB 3.0% 19-03-77	EUR	500.000	498.080,00	0,65
Suisse			760.180,00	0,99
UBS GROUP AG 0.25% 24-02-28	EUR	800.000	760.180,00	0,99
Obligations à taux variables			474.577,50	0,62
Norvège			474.577,50	0,62
DNB BANK ASA FL.R 21-29 23/02A	EUR	500.000	474.577,50	0,62
Organismes de placement collectif			3.089.891,24	4,01
Actions/Parts de fonds d'investissements			3.089.891,24	4,01
France			73.780,00	0,10
MUF SICAV AMUNDI ESTX 50 DAILY -1X INVERSE UCITS ETF	EUR	10.000	73.780,00	0,10
Irlande			3.016.111,24	3,91
UBS (IRL) SELECT MONEY MARKET FUND - EUR SUSTAINABLE INSTIT	EUR	28.265	3.016.111,24	3,91
Total du portefeuille-titres			73.812.917,61	95,78

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Europe

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Europe

Etat des actifs nets au 31/12/25

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		45.694.556,70
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation		42.928.708,53
<i>Prix de revient</i>		37.216.565,02
Avoirs en banque et liquidités	7	2.718.866,41
Dividendes à recevoir, nets		14.169,50
Autres actifs		32.812,26
Passifs		79.431,92
Commissions de gestion à payer	3	58.544,44
Commissions de banque dépositaire à payer	5	1.223,66
Commissions d'administration à payer	5	3.200,00
Autres passifs		16.463,82
Valeur nette d'inventaire		45.615.124,78

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Europe

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/25 au 31/12/25

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		651.458,98
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		630.347,07
Intérêts bancaires		21.111,91
Dépenses		1.731.414,05
Commissions de gestion	3	965.929,09
Commissions de banque dépositaire	5	19.353,69
Commissions d'administration	5	73.237,24
Frais de domiciliation		9.498,07
Commissions de distribution		36.237,42
Frais d'audit		22.643,28
Frais légaux		14.201,46
Frais de transaction	2.12	515.274,29
Rémunération administrateurs		34.648,85
Taxe d'abonnement	6	4.845,20
Intérêts payés sur découvert bancaire		776,53
Autres dépenses		34.768,93
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		-1.079.955,07
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.4	6.327.001,32
- change	2.5	-126.811,77
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		5.120.234,48
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements		-7.386.507,97
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-2.266.273,49
Souscriptions d'actions de capitalisation		3.258.115,69
Rachats d'actions de capitalisation		-9.178.335,80
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-8.186.493,60
Actifs nets au début de l'exercice		53.801.618,38
Actifs nets à la fin de l'exercice		45.615.124,78

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Europe

Statistiques

		31/12/25	31/12/24	31/12/23
Total des actifs nets	EUR	45.615.124,78	53.801.618,38	51.090.646,85
Classe CI				
Nombre d'actions		2.275.728,4925	2.654.449,8219	3.074.332,5112
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	8,0607	8,4087	7,8675
Classe CR				
Nombre d'actions		-	25.000,0000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	10,0052	-
Classe CI-P				
Nombre d'actions		657.793,9311	645.972,5861	414.902,8000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	8,0519	8,3612	7,7846
Classe CB				
Nombre d'actions		750.000,0000	750.000,0000	750.000,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	0,0121	0,0126	0,0118
Classe CG-P				
Nombre d'actions		225.926,5648	248.547,0152	260.779,9914
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	88,6611	92,6837	86,8897
Classe CSI-P				
Nombre d'actions		21.983,3129	30.612,8786	11.929,5657
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	88,0052	90,9496	84,2809

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Europe

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/25 au 31/12/25

	Nombre d'actions au 01/01/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/25
Classe CI	2.654.449,8219	126.524,9020	505.246,2314	2.275.728,4925
Classe CR	25.000,0000	0,0000	25.000,0000	0,0000
Classe CI-P	645.972,5861	98.165,2700	86.343,9250	657.793,9311
Classe CB	750.000,0000	0,0000	0,0000	750.000,0000
Classe CG-P	248.547,0152	15.464,1658	38.084,6162	225.926,5648
Classe CSI-P	30.612,8786	85,0000	8.714,5657	21.983,3129

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Europe

Portefeuille-titres au 31/12/25

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			42.928.708,53	94,11
Actions			42.928.708,53	94,11
Allemagne			10.645.568,80	23,34
ADIDAS AG	EUR	6.300	1.065.015,00	2,33
ALLIANZ SE-REG	EUR	2.280	890.340,00	1,95
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	7.200	1.610.640,00	3,53
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	33.475	925.918,50	2,03
MTU AERO ENGINES AG	EUR	3.740	1.328.822,00	2,91
SAP SE	EUR	9.300	1.937.655,00	4,25
SIEMENS AG-REG	EUR	7.962	1.904.112,30	4,17
SIEMENS ENERGY AG	EUR	8.165	983.066,00	2,16
Belgique			468.371,80	1,03
UCB SA	EUR	1.963	468.371,80	1,03
Danemark			435.449,11	0,95
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	10.000	435.449,11	0,95
Espagne			1.316.640,00	2,89
INDRA SISTEMAS SA	EUR	19.000	922.260,00	2,02
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	EUR	7.000	394.380,00	0,86
États-Unis			1.420.474,20	3,11
MICROSOFT CORP	USD	3.450	1.420.474,20	3,11
France			14.558.892,70	31,92
AIR LIQUIDE SA	EUR	9.500	1.522.470,00	3,34
AXA SA	EUR	24.600	1.007.616,00	2,21
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	17.850	1.552.236,00	3,40
ELIS SA	EUR	29.000	703.540,00	1,54
ESSILORLUXOTTICA	EUR	2.450	661.255,00	1,45
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	10.800	1.691.280,00	3,71
HERMES INTERNATIONAL	EUR	431	914.582,00	2,00
L'OREAL	EUR	1.774	650.348,40	1,43
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	1.800	1.161.000,00	2,55
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	9.929	2.332.322,10	5,11
TOTALENERGIES SE	EUR	16.670	926.685,30	2,03
VINCI SA	EUR	11.958	1.435.557,90	3,15
Italie			993.370,00	2,18
PRYSMIAN SPA	EUR	11.500	993.370,00	2,18
Pays-Bas			9.727.508,33	21,33
ADYEN NV	EUR	496	682.000,00	1,50
AIRBUS SE	EUR	9.320	1.849.088,00	4,05
ARGENX SE	EUR	500	358.400,00	0,79
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	3.300	1.708.080,00	3,74
ASML HOLDING NV	EUR	3.600	3.317.040,00	7,27
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	6.700	896.125,00	1,96
MAGNUM ICE CREAM CO NV/THE	EUR	6.052	82.404,03	0,18
WOLTERS KLUWER	EUR	9.445	834.371,30	1,83
Royaume-Uni			3.048.489,85	6,68
ASTRAZENECA PLC	GBP	9.800	1.550.326,95	3,40
UNILEVER PLC	EUR	26.897	1.498.162,90	3,28

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Europe

Portefeuille-titres au 31/12/25

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Suisse			313.943,74	0,69
SWISSQUOTE GROUP HOLDING-REG	CHF	600	313.943,74	0,69
Total du portefeuille-titres			42.928.708,53	94,11

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Patrimoine

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Patrimoine

Etat des actifs nets au 31/12/25

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		25.225.447,13
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation		23.193.770,19
<i>Prix de revient</i>		22.144.459,93
Avoirs en banque et liquidités	7	1.820.908,74
Dépôt de garantie		10.559,30
Appel de marge		5.400,00
A recevoir sur souscriptions		46.779,00
Dividendes à recevoir, nets		6.532,38
Intérêts à recevoir, nets		136.884,00
Autres actifs		4.613,52
Passifs		43.490,46
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	5.400,00
Commissions de gestion à payer	3	31.271,17
Commissions de banque dépositaire à payer	5	654,61
Commissions d'administration à payer	5	2.700,00
Autres passifs		3.464,68
Valeur nette d'inventaire		25.181.956,67

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Patrimoine

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/25 au 31/12/25

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		420.552,58
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		109.075,04
Intérêts reçus sur obligations, nets		286.321,43
Intérêts bancaires		4.611,32
Rétrocession de frais		20.481,16
Autres revenus		63,63
Dépenses		519.355,44
Commissions de gestion	3	368.405,70
Commissions de banque dépositaire	5	7.748,69
Commissions d'administration	5	39.390,14
Frais de domiciliation		3.811,00
Commissions de distribution		17.305,05
Frais d'audit		14.733,22
Frais légaux		6.182,17
Frais de transaction	2.12	23.866,19
Rémunération administrateurs		24.347,50
Taxe d'abonnement	6	2.254,21
Intérêts payés sur découvert bancaire		4.027,75
Autres dépenses		7.283,82
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		-98.802,86
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.4	787.535,49
- contrats de change à terme	2.7	-65.419,92
- contrats futures	2.8	-13.600,00
- change	2.5	-53.869,65
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		555.843,06
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements		847.478,44
- contrats de change à terme	2.7	85.981,66
- contrats futures	2.8	8.600,00
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		1.497.903,16
Souscriptions d'actions de capitalisation		2.538.369,22
Rachats d'actions de capitalisation		-5.014.938,19
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-978.665,81
Actifs nets au début de l'exercice		26.160.622,48
Actifs nets à la fin de l'exercice		25.181.956,67

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Patrimoine

Statistiques

		31/12/25	31/12/24	31/12/23
Total des actifs nets	EUR	25.181.956,67	26.160.622,48	32.696.825,78
Classe CI-P				
Nombre d'actions		68.139,0000	60.419,0000	82.133,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	85,1400	80,0700	79,5800
Classe CS-P				
Nombre d'actions		-	-	710,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	83,6500
Classe CG-P				
Nombre d'actions		193.378,9900	226.234,5600	278.677,9200
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	100,1800	94,2100	93,6300
Classe CB-P				
Nombre d'actions		1.000.000,0000	1.000.000,0000	1.000.000,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	0,0100	0,0100	0,0100

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Patrimoine

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/25 au 31/12/25

	Nombre d'actions au 01/01/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/25
Classe CI-P	60.419,0000	17.370,0000	9.650,0000	68.139,0000
Classe CG-P	226.234,5600	11.115,6700	43.971,2400	193.378,9900
Classe CB-P	1.000.000,0000	0,0000	0,0000	1.000.000,0000

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Patrimoine

Portefeuille-titres au 31/12/25

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			20.872.879,28	82,89
Actions			6.133.174,18	24,36
Belgique			120.780,00	0,48
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	EUR	2.200	120.780,00	0,48
États-Unis			1.754.599,74	6,97
ALPHABET INC-CL C	USD	1.760	470.192,41	1,87
FREEMONT-MCMORAN INC	USD	7.079	306.097,74	1,22
MICROSOFT CORP	USD	891	366.852,90	1,46
NEWMONT CORP	USD	5.564	472.982,63	1,88
NIKE INC -CL B	USD	2.553	138.474,06	0,55
France			1.338.309,19	5,31
AIR LIQUIDE SA	EUR	2.905	465.555,30	1,85
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	1.994	173.398,24	0,69
THALES SA	EUR	1.327	304.944,60	1,21
TOTALENERGIES SE	EUR	7.095	394.411,05	1,57
Luxembourg			329.506,58	1,31
TENARIS SA	EUR	19.958	329.506,58	1,31
Pays-Bas			527.427,86	2,09
AIRBUS SE	EUR	600	119.040,00	0,47
ASML HOLDING NV	EUR	421	387.909,40	1,54
MAGNUM ICE CREAM CO NV/THE	EUR	1.504	20.478,46	0,08
Royaume-Uni			856.245,97	3,40
ASTRAZENECA PLC	GBP	2.706	428.080,07	1,70
UNILEVER PLC	EUR	7.687	428.165,90	1,70
Suisse			1.206.304,84	4,79
ABB LTD-REG	CHF	6.256	398.049,21	1,58
ALCON INC	CHF	4.900	333.145,67	1,32
NESTLE SA-REG	CHF	5.616	475.109,96	1,89
Obligations			14.739.705,10	58,53
Allemagne			2.208.603,00	8,77
ALLIANZ SE 3.099% 06-07-47	EUR	300.000	301.230,00	1,20
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 1.125% 22-06-26	EUR	300.000	298.323,00	1,18
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 1.7% 15-08-32	EUR	1.700.000	1.609.050,00	6,39
Belgique			200.394,00	0,80
BELFIUS SANV 3.125% 11-05-26	EUR	200.000	200.394,00	0,80
Canada			301.849,50	1,20
MERCEDESFINANCE CANADA 3.0% 23-02-27	EUR	300.000	301.849,50	1,20
Espagne			2.538.063,50	10,08
BANKINTER 0.875% 08-07-26 EMTN	EUR	300.000	297.718,50	1,18
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.95% 30-07-30	EUR	2.000.000	1.946.390,00	7,73
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.201% 21-08-27	EUR	300.000	293.955,00	1,17
États-Unis			297.931,50	1,18
MOODY S 1.75% 09-03-27	EUR	300.000	297.931,50	1,18
Finlande			297.601,50	1,18
NORDEA BKP 0.625% 18-08-31	EUR	300.000	297.601,50	1,18

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Patrimoine

Portefeuille-titres au 31/12/25

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
France			3.929.306,50	15,60
AXA 3.375% 06-07-47 EMTN	EUR	300.000	301.675,50	1,20
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 2.625% 31-03-27	EUR	300.000	300.147,00	1,19
BNP PAR 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	300.000	299.404,50	1,19
BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27	EUR	300.000	296.152,50	1,18
CNP ASSURANCES 1.25% 27-01-29	EUR	300.000	283.594,50	1,13
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.875% 21-09-28	EUR	300.000	294.568,50	1,17
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.25% 01-06-26	EUR	200.000	200.354,00	0,80
ENGIE 1.375% 28-02-29 EMTN	EUR	200.000	191.869,00	0,76
ESSILORLUXOTTICA 0.5% 05-06-28	EUR	200.000	190.923,00	0,76
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES 6.0% 23-01-27	EUR	200.000	206.555,00	0,82
JC DECAUX SE 2.625% 24-04-28	EUR	200.000	199.015,00	0,79
KERING 3.625% 05-09-27 EMTN	EUR	200.000	203.201,00	0,81
SCOR 3.0% 08-06-46	EUR	300.000	300.366,00	1,19
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 1.25% 14-01-27	EUR	300.000	296.607,00	1,18
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.5% 14-10-31	EUR	200.000	170.832,00	0,68
VINCI 1.625% 18-01-29 EMTN	EUR	200.000	194.042,00	0,77
Irlande			451.331,60	1,79
AMUNDI PHYSICAL GOLD ETC C	USD	3.100	451.331,60	1,79
Italie			620.766,00	2,47
ASS GENERALI 4.25% 14-12-47	EUR	300.000	307.432,50	1,22
ASS GENERALI 5.5% 27-10-47	EUR	300.000	313.333,50	1,24
Norvège			297.994,50	1,18
TELENOR AS 0.75% 31-05-26 EMTN	EUR	300.000	297.994,50	1,18
Pays-Bas			2.430.041,50	9,65
ABB FINANCE 0.0% 19-01-30 EMTN	EUR	300.000	267.676,50	1,06
ADECCO INTL FINANCIAL 0.125% 21-09-28	EUR	300.000	280.216,50	1,11
AIRBUS SE 2.0% 07-04-28	EUR	200.000	198.011,00	0,79
ING GROEP NV 4.375% 15-08-34	EUR	200.000	205.775,00	0,82
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-07-32	EUR	1.700.000	1.478.362,50	5,87
Portugal			295.318,50	1,17
CAIXA GEN S A 0.375% 21-09-27	EUR	300.000	295.318,50	1,17
Royaume-Uni			197.444,00	0,78
OTE 0.875% 24-09-26 EMTN	EUR	200.000	197.444,00	0,78
Suède			387.992,00	1,54
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 1.375% 23-02-29	EUR	200.000	191.239,00	0,76
SWEDBANK AB 0.25% 02-11-26	EUR	200.000	196.753,00	0,78
Suisse			285.067,50	1,13
UBS GROUP AG 0.25% 24-02-28	EUR	300.000	285.067,50	1,13
Organismes de placement collectif			2.320.890,91	9,22
Actions/Parts de fonds d'investissements			2.320.890,91	9,22
Irlande			385.269,00	1,53
INVESCO BLOOMBERG COMMODITY UCITS ETF	EUR	16.700	385.269,00	1,53
Luxembourg			1.935.621,91	7,69
MW ACTIONS EUROPE CSI-P	EUR	21.983	1.935.621,91	7,69
Total du portefeuille-titres			23.193.770,19	92,10

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Multi-Caps Europe

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Multi-Caps Europe

Etat des actifs nets au 31/12/25

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		9.807.194,48
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation		9.233.106,06
<i>Prix de revient</i>		8.646.441,98
Avoirs en banque et liquidités	7	525.299,30
Frais d'établissement, nets	2.10	25.056,11
Autres actifs		23.733,01
Passifs		41.738,35
Découvert bancaire		8.110,74
Commissions de gestion à payer	3	12.055,09
Commissions de banque dépositaire à payer	5	278,48
Commissions d'administration à payer	5	9.013,33
Autres passifs		12.280,71
Valeur nette d'inventaire		9.765.456,13

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Multi-Caps Europe

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/25 au 31/12/25

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		88.773,98
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		83.943,00
Intérêts bancaires		4.814,65
Autres revenus		16,33
Dépenses		254.527,52
Commissions de gestion	3	117.837,46
Commissions de banque dépositaire	5	2.198,38
Commissions d'administration	5	47.110,92
Frais de domiciliation		3.313,44
Commissions de distribution		3.735,71
Amortissement des frais d'établissement	2.10	2.319,77
Frais d'audit		14.229,61
Frais légaux		5.775,99
Frais de transaction	2.12	34.514,85
Rémunération administrateurs		5.727,10
Taxe d'abonnement	6	712,45
Intérêts payés sur découvert bancaire		345,08
Autres dépenses		16.706,76
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		-165.753,54
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.4	1.048.426,96
- change	2.5	32.660,19
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		915.333,61
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements		-319.867,86
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		595.465,75
Souscriptions d'actions de capitalisation		5.633.382,09
Rachats d'actions de capitalisation		-1.450.054,06
Augmentation / (diminution) nette des actifs		4.778.793,78
Actifs nets au début de l'exercice		4.986.662,35
Actifs nets à la fin de l'exercice		9.765.456,13

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Multi-Caps Europe

Statistiques

		31/12/25	31/12/24	31/12/23
Total des actifs nets	EUR	9.765.456,13	4.986.662,35	6.717.034,55
Classe CI-P				
Nombre d'actions		29.599,6038	5.382,0465	6.959,2825
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	123,2000	111,1100	113,1700
Classe CG-P				
Nombre d'actions		60.141,8300	65.619,4700	86.888,2900
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	73,9500	66,8100	68,1900
Classe CSI-P				
Nombre d'actions		6.883,1000	65,0000	65,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	77,2600	68,9800	69,5600
Classe CR-P				
Nombre d'actions		11.235,0005	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	101,4400	-	-

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Multi-Caps Europe

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/25 au 31/12/25

	Nombre d'actions au 01/01/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/25
Classe CI-P	5.382,0465	28.946,5580	4.729,0007	29.599,6038
Classe CG-P	65.619,4700	7.058,8300	12.536,4700	60.141,8300
Classe CSI-P	65,0000	6.818,1100	0,0100	6.883,1000
Classe CR-P	0,00	11.285,00	50,00	11.235,00

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Multi-Caps Europe

Portefeuille-titres au 31/12/25

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			9.233.106,06	94,55
Actions			9.233.106,06	94,55
Allemagne			1.622.053,22	16,61
BECHTLE AG	EUR	5.325	232.596,00	2,38
DEUTSCHE BANK AG-REGISTERED	EUR	5.176	171.377,36	1,75
E.ON SE	EUR	10.639	171.553,88	1,76
KION GROUP AG	EUR	2.862	195.331,50	2,00
RHEINMETALL AG	EUR	232	362.152,00	3,71
RWE AG	EUR	5.469	247.526,94	2,53
ZALANDO SE	EUR	9.531	241.515,54	2,47
Autriche			227.876,55	2,33
PALFINGER AG	EUR	2.543	84.809,05	0,87
PORR AG	EUR	4.450	143.067,50	1,47
Espagne			916.970,91	9,39
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	9.797	196.429,85	2,01
BANCO SANTANDER SA	EUR	18.746	188.772,22	1,93
IBERDROLA SA	EUR	14.196	262.129,14	2,68
INDRA SISTEMAS SA	EUR	5.555	269.639,70	2,76
Finlande			176.374,52	1,81
METSO CORP	EUR	11.774	176.374,52	1,81
France			2.025.287,20	20,74
AIR LIQUIDE SA	EUR	1.863	298.564,38	3,06
ARKEMA	EUR	3.643	189.982,45	1,95
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	2.882	250.618,72	2,57
NEXANS SA	EUR	1.279	160.898,20	1,65
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	1.460	306.600,00	3,14
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	1.167	274.128,30	2,81
THALES SA	EUR	1.392	319.881,60	3,28
VINCI SA	EUR	1.871	224.613,55	2,30
Irlande			170.693,30	1,75
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	2.302	170.693,30	1,75
Italie			1.559.766,46	15,97
BUZZI SPA	EUR	3.599	187.148,00	1,92
ENEL SPA	EUR	27.180	241.276,86	2,47
INTESA SANPAOLO	EUR	29.079	172.176,76	1,76
MAIRE SPA	EUR	16.249	212.049,45	2,17
PRYSMIAN SPA	EUR	2.490	215.086,20	2,20
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA	EUR	4.827	234.302,58	2,40
SOL SPA	EUR	2.579	126.242,05	1,29
UNICREDIT SPA	EUR	2.418	171.484,56	1,76
Pays-Bas			776.474,10	7,95
AIRBUS SE	EUR	925	183.520,00	1,88
AKZO NOBEL N.V.	EUR	2.460	145.632,00	1,49
HEINEKEN NV	EUR	3.758	262.082,92	2,68
ING GROEP NV	EUR	7.524	180.651,24	1,85
MAGNUM ICE CREAM CO NV/THE	USD	340	4.587,94	0,05
Royaume-Uni			587.834,88	6,02
ASTRAZENECA PLC	GBP	640	101.245,84	1,04
ASTRAZENECA PLC-SPONS ADR	USD	948	74.195,16	0,76

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Multi-Caps Europe

Portefeuille-titres au 31/12/25

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	14.329	192.949,18	1,98
SHELL PLC	EUR	3.450	108.588,75	1,11
UNILEVER PLC-SPONSORED ADR	USD	1.991	110.855,95	1,14
Suisse			1.169.774,92	11,98
ABB LTD-REG	CHF	3.183	202.524,08	2,07
ALCON INC	CHF	3.788	257.542,00	2,64
BKW AG	CHF	1.035	187.263,90	1,92
NESTLE SA-REG	CHF	3.620	306.249,65	3,14
NOVARTIS AG-REG	CHF	1.361	160.265,60	1,64
SANDOZ GROUP AG	CHF	900	55.929,69	0,57
Total du portefeuille-titres			9.233.106,06	94,55

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Optimum

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Optimum

Etat des actifs nets au 31/12/25

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		7.466.444,37
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation		7.026.601,83
<i>Prix de revient</i>		8.985.190,95
Avoirs en banque et liquidités	7	381.912,64
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	5.183,31
Dividendes à recevoir, nets		1.615,00
Intérêts à recevoir, nets		28.883,29
Frais d'établissement, nets	2.10	925,31
Autres actifs		21.322,99
Passifs		228.932,00
A payer sur investissements achetés		10.584,17
Commissions de gestion à payer	3	12.239,71
Commissions de banque dépositaire à payer	5	183,60
Commissions d'administration à payer	5	1.400,00
Commissions de performance à payer	4	201.880,98
Autres passifs		2.643,54
Valeur nette d'inventaire		7.237.512,37

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Optimum

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/25 au 31/12/25

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		3.421.876,30
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		3.394.414,33
Intérêts reçus sur obligations, nets		13.206,04
Intérêts bancaires		9.202,76
Rétrocession de frais		5.023,01
Autres revenus		30,16
Dépenses		394.164,61
Commissions de gestion	3	103.658,35
Commissions de performance	4	201.871,35
Commissions de banque dépositaire	5	2.509,45
Commissions d'administration	5	17.177,29
Frais de domiciliation		2.116,17
Commissions de distribution		220,64
Amortissement des frais d'établissement	2.10	1.168,72
Frais d'audit		2.096,12
Frais légaux		16.088,75
Frais de transaction	2.12	8.950,39
Rémunération administrateurs		5.735,48
Taxe d'abonnement	6	2.704,55
Intérêts payés sur découvert bancaire		1.861,83
Autres dépenses		28.005,52
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		3.027.711,69
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.4	-455.900,56
- contrats de change à terme	2.7	247.339,75
- change	2.5	21.296,64
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		2.840.447,52
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements		668.641,07
- contrats de change à terme	2.7	24.531,48
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		3.533.620,07
Rachats d'actions de capitalisation		-86.090,98
Augmentation / (diminution) nette des actifs		3.447.529,09
Actifs nets au début de l'exercice		3.789.983,28
Actifs nets à la fin de l'exercice		7.237.512,37

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Optimum

Statistiques

		31/12/25	31/12/24	31/12/23
Total des actifs nets	EUR	7.237.512,37	3.789.983,28	3.690.498,13
Classe CR-P				
Nombre d'actions		6.618,1400	6.770,1900	6.783,9000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.093,5900	559,8000	544,0100

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Optimum

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/25 au 31/12/25

	Nombre d'actions au 01/01/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/25
Classe CR-P	6.770,1900	0,0000	152,0500	6.618,1400

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Optimum

Portefeuille-titres au 31/12/25

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			6.114.600,51	84,48
Actions			3.916.316,51	54,11
Chine			1.255.271,79	17,34
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	USD	1.850	230.864,12	3,19
BAIDU INC - SPON ADR	USD	2.400	266.970,88	3,69
BAOZUN INC-SPN ADR	USD	103.865	235.212,75	3,25
HELLO GROUP INC -SPN ADR	USD	32.648	182.057,21	2,52
IQIYI INC-ADR	USD	83.588	136.632,86	1,89
JD.COM INC-ADR	USD	8.330	203.533,97	2,81
Espagne			506.581,90	7,00
FACEPHI BIOMETRIA SA	EUR	200.230	506.581,90	7,00
États-Unis			219.887,63	3,04
BROOKDALE SENIOR LIVING INC	USD	14.500	133.198,54	1,84
VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	2.500	86.689,09	1,20
France			989.537,86	13,67
AMOEBAS SAS	EUR	431.357	456.375,71	6,31
ENERGISME SA	EUR	27.634.719	146.464,01	2,02
TOTALENERGIES SE	EUR	1.900	105.621,00	1,46
VALBIOTIS SAS	EUR	33.628	23.337,83	0,32
VALLOUREC SA	EUR	11.299	177.281,31	2,45
WALLIX GROUP	EUR	3.284	80.458,00	1,11
Îles Caïmans			638.151,61	8,82
PHOENIX NEW MEDIA LTD -ADR	USD	122.856	174.671,82	2,41
UTSTARCOM HOLDINGS CORP	USD	43.480	94.022,82	1,30
VNET GRP -A- ADR REPR 6SHS	USD	51.296	369.456,97	5,10
Italie			18.757,20	0,26
PORTOBELLO SPA	EUR	12.760	18.757,20	0,26
Singapour			288.128,52	3,98
JOYY INC-ADR	USD	5.226	288.128,52	3,98
Obligations			2.198.284,00	30,37
Allemagne			200.062,00	2,76
DEUTSCHE BK 2.625% 12-02-26	EUR	200.000	200.062,00	2,76
Belgique			199.602,00	2,76
BELFIUS SANV 0.375% 13-02-26	EUR	200.000	199.602,00	2,76
Espagne			399.364,00	5,52
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 1.375% 05-01-26	EUR	200.000	200.013,00	2,76
NT CONS FIN 0.0% 23-02-26 EMTN	EUR	200.000	199.351,00	2,75
États-Unis			200.191,00	2,77
JPM CHASE 3.0% 19-02-26 EMTN	EUR	200.000	200.191,00	2,77
France			399.422,00	5,52
BNP PAR 2.75% 27-01-26 EMTN	EUR	200.000	200.039,00	2,76
SG 0.125% 24-02-26	EUR	200.000	199.383,00	2,75
Italie			399.687,00	5,52
ENI 1.5% 02-02-26 EMTN	EUR	200.000	199.859,00	2,76
UNICREDIT 0.325% 19-01-26 EMTN	EUR	200.000	199.828,00	2,76

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Optimum

Portefeuille-titres au 31/12/25

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Pays-Bas			399.956,00	5,53
ABN AMRO BK 3.625% 10-01-26	EUR	200.000	200.062,00	2,76
BMW FIN 0.0% 11-01-26 EMTN	EUR	200.000	199.894,00	2,76
Autres valeurs mobilières			189.306,37	2,62
Actions			189.306,37	2,62
Antigua-et-Barbuda			-	0,00
SINOVAC BIOTECH LTD	USD	70.927	-	0,00
Canada			-	0,00
HANFENG EVERGREEN INC	CAD	332.900	-	0,00
Îles Caïmans			93.689,77	1,29
GLOBAL CORD BLOOD CORP	USD	115.840	93.689,77	1,29
Irlande			95.616,60	1,32
SAN LEON ENERGY PLC	GBP	1.030.909	95.616,60	1,32
Organismes de placement collectif			722.694,95	9,99
Actions/Parts de fonds d'investissements			722.694,95	9,99
France			453.160,67	6,26
AMUNDI SERENITE PEA O-C	EUR	4.157	453.160,67	6,26
Luxembourg			269.534,28	3,72
MW MULTI-CAPS EUROPE-CIP	EUR	2.187	269.534,28	3,72
Total du portefeuille-titres			7.026.601,83	97,09

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Global (absorbé le 14/11/25)

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Global (absorbé)

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/25 au 14/11/25 (date de fusion)

	Note	Exprimé en USD
Revenus		63.323,57
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		63.177,52
Intérêts bancaires		146,05
Dépenses		183.574,43
Commissions de gestion	3	64.050,60
Commissions de banque dépositaire	5	1.245,65
Commissions d'administration	5	40.888,91
Frais de domiciliation		1.175,35
Commissions de distribution		3.106,81
Amortissement des frais d'établissement	2.10	8.211,65
Frais d'audit		3.521,66
Frais légaux		5.493,20
Frais de transaction	2.12	41.355,74
Rémunération administrateurs		2.461,36
Taxe d'abonnement	6	631,45
Intérêts payés sur découvert bancaire		2.274,31
Autres dépenses		9.157,74
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		-120.250,86
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.4	33.997,49
- change	2.5	82.406,10
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		-3.847,27
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements		353.762,10
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		349.914,83
Souscriptions d'actions de capitalisation		264.006,49
Rachats d'actions de capitalisation		-5.884.191,76
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-5.270.270,44
Actifs nets au début de la période		5.270.270,44
Actifs nets à la fin de la période		-

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Global (absorbé)

Statistiques

		14/11/25	31/12/24	31/12/23
Total des actifs nets	USD	-	5.270.270,44	3.657.848,61
Classe EUR-I-P				
Nombre d'actions		-	18.855,0000	13.537,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	103,6540	102,8585
Classe EUR-SI-P				
Nombre d'actions		-	6.585,0000	6.585,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	101,2875	100,3840
Classe USD-I				
Nombre d'actions		-	4.348,1802	270,0000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	94,2360	100,5988
Classe EUR-I				
Nombre d'actions		-	11.670,0000	12.310,0000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	100,2515	100,3688
Classe EUR-R-P				
Nombre d'actions		-	8.740,4605	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	103,3677	-

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Actions Global (absorbé)

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/25 au 14/11/25 (date de fusion)

	Nombre d'actions au 01/01/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 14/11/25
Classe EUR-I-P	18.855,0000	1.257,0000	20.112,0000	0,0000
Classe EUR-SI-P	6.585,0000	0,0000	6.585,0000	0,0000
Classe USD-I	4.348,1802	0,0000	4.348,1802	0,0000
Classe EUR-I	11.670,0000	1.150,0000	12.820,0000	0,0000
Classe EUR-R-P	8.740,4605	0,0000	8.740,4605	0,0000

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2025, les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Optimum

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	96.186,49	GBP	85.000,00	23/06/26	-531,31	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
EUR	2.709.109,38	USD	3.200.000,00	23/06/26	5.714,62	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
					5.183,31	

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats futures

Au 31 décembre 2025, les contrats futures ouverts sont les suivants :

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Obligations Internationales

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur obligations					
290,00	EURO BOBL FUTURE 03/26	EUR	33.686.400,00	-132.800,00	CACEIS Bank, Paris
				-132.800,00	

MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Patrimoine

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur obligations					
10,00	EURO BOBL FUTURE 03/26	EUR	1.161.600,00	-5.400,00	CACEIS Bank, Paris
				-5.400,00	

MW ASSET MANAGEMENT SICAV
Autres notes aux états financiers

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Autres notes aux états financiers

1 - Généralités

MW ASSET MANAGEMENT (la « Société ») est une société anonyme constituée le 23 avril 2014 conformément à la loi modifiée du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales. La Société a le statut de Société d'Investissement à Capital Variable (« SICAV ») conformément à la partie I de la loi luxembourgeoise modifiée du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placements collectifs (la « Loi de 2010 »).

La Société a été constituée pour une durée illimitée et est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le matricule B186367. Les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 29 avril 2014.

La Société a désigné MW GESTION S.A. en qualité de société de gestion (la « Société de Gestion ») en conformité avec les dispositions de la Loi de 2010. La Société de Gestion est une société anonyme dont le siège social est situé au 7, rue Royale, F-75008 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 388 455 321.

Au 31 décembre 2025, cinq compartiments (les « compartiments ») sont actifs :

Compartiments	Devise des compartiments	Classes d'actions	Devise des classes d'actions
MW Obligations Internationales	EUR	CI, CR*, CB, CS, CG	EUR
MW Actions Europe	EUR	CI, CI-P, CR-P*, CB, CG-P, CSI-P	EUR
MW Patrimoine	EUR	CI-P, CS-P, CR-P*, CA-P*, CG-P, CB-P CUSD-P*	EUR USD
MW Multi-Caps Europe	EUR	CI-P, CR-P, CB*, CG-P, CSI-P	EUR
MW Optimum	EUR	CI-P*, CR-P USD-P*	EUR USD

classes d'actions aux investisseurs institutionnels	CI, CI-P, CS, CS-P, CSI-P, CG, CG-P, CUSD-P*, USD-P*, USD-I-P*, EUR-I-P, USD-SI-P, EUR-SI-P*, EUR-G-P*, USD-I, EUR-I
classes d'actions destinées aux investisseurs particuliers	CR, CR-P, CA-P*, EUR-R-P, EUR-R*
classes d'actions destinées aux investisseurs spécifiquement acceptés par le Conseil d'Administration de la Société	CB, CB-P

* Classes d'actions non actives durant l'année.

2 - Principales méthodes comptables

2.1 - Présentation des états financiers

Les états financiers sont présentés en accord avec la réglementation et les principes comptables généralement admis au Luxembourg concernant les fonds d'investissement, qui incluent notamment les règles d'évaluation suivantes. Les chiffres présentés dans les tableaux des états financiers peuvent, dans certains cas, montrer des différences non significatives en raison de l'utilisation d'arrondis. Les états financiers de la Société sont établis selon le principe de continuité d'exploitation.

2.2 - Détermination de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire par action pour chaque classe d'actions est déterminée en divisant les actifs nets concernés par cette classe d'actions par le nombre total d'actions de la même classe d'actions en circulation au moment de l'évaluation.

2.3 - Evaluation des actifs

L'évaluation des actifs admis à une cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociés sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, est basée sur le cours le plus représentatif des marchés et/ou des opérations passées sur ces marchés par les gestionnaires ou d'autres acteurs du marché. Il pourra s'agir du dernier cours connu ou du cours à toute autre heure des marchés jugée plus

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Autres notes aux états financiers

2 - Principales méthodes comptables

2.3 - Evaluation des actifs

représentative par le Conseil d'Administration de la Société tenant compte des critères de liquidité et des opérations passées sur les marchés concernés.

Si les actifs ne sont pas admis à une cote officielle d'une bourse de valeurs, ni négociés sur un marché réglementé et si le Conseil d'Administration de la Société estime que le cours de marché n'est pas représentatif de la valeur d'un actif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que le Conseil d'Administration de la Société estimera avec prudence et bonne foi.

Les parts et actions d'Organismes de Placement Collectif ("OPC") de type ouvert ou OPC en valeurs mobilières sont évaluées sur base des dernières valeurs nettes d'inventaire connues, celles d'OPC de type fermé sont évaluées sur base de leur dernière valeur de marché ou, si le prix déterminé n'est pas représentatif de la valeur réelle de ces actifs, le prix est déterminé par le Conseil d'Administration de la Société avec prudence et bonne foi.

Les instruments du marchés monétaires sont évalués à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus ou sur base d'un amortissement linéaire.

2.4 - Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes de titres

Les bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(es) sur ventes de titres sont calculés sur base du coût moyen pondéré et sont enregistrés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets.

2.5 - Conversion des devises étrangères

Les états financiers consolidés de la Société sont exprimés en EUR et sont calculés en sommant les actifs nets de chaque compartiment à la date de clôture.

La valeur des titres ainsi que les autres actifs et passifs exprimés dans d'autres devises que l'EUR sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Le coût d'acquisition des titres en portefeuille et les transactions, exprimés dans d'autres devises que l'EUR, sont convertis en EUR aux cours de change en vigueur à la date d'acquisition ou de transaction, respectivement.

Les bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur change sont enregistrés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets.

Au cours de la période, les cours de change suivants sont appliqués :

1 EUR =	1,76023	AUD	1 EUR =	1,61177	CAD	1 EUR =	0,93074	CHF
1 EUR =	7,4693	DKK	1 EUR =	0,8717	GBP	1 EUR =	11,8417	NOK
1 EUR =	10,8169	SEK	1 EUR =	1,1746	USD			

2.6 - Etats financiers combinés

Les états financiers combinés du Fonds sont exprimés en EUR et sont égaux à la somme des postes correspondants dans les états financiers de chaque compartiment.

Un compartiment peut souscrire, acquérir et/ou détenir des parts à émettre ou émises par un ou plusieurs compartiment du Fonds.

Au 31 décembre 2025, le total des investissements croisés au sein des investissements des compartiments s'élève à EUR 2.205.156,19.

La valeur nette d'inventaire consolidée totale à la fin de l'exercice sans investissements croisés s'élève à EUR 162.660.360,22.

Au 31 décembre 2025, l'investissement croisé dans le Fonds est structuré de la manière suivante:

Compartiments	Investissements croisés	Montant (en EUR)
MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Patrimoine	Mw Actions Europe Csi-P	1.935.621,91
MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Optimum	Mw Multi-Caps Europe-Cip	269.534,28
		2.205.156,19

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Autres notes aux états financiers

2 - Principales méthodes comptables

2.7 - Evaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme non échus sont évalués à la date de clôture sur base du taux de change applicable à la durée résiduelle du contrat. La plus ou moins-value non réalisée est enregistrée dans l'état du patrimoine et les bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sont enregistrés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets.

Pour plus de détails sur les contrats de change à terme se référer à la partie "Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés".

2.8 - Evaluation des contrats futures

Les contrats "futures" non échus sont évalués à leur dernier cours connu à la date de clôture. La plus ou moins-value non réalisée est enregistrée dans l'état du patrimoine et les bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sont enregistrés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets. Pour plus de détails sur les contrats "futures" référer à la partie "Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés".

2.9 - Revenus de dividendes et d'intérêts

Les dividendes sont enregistrés comme revenus à la date d'exécution du dividende.

Les intérêts courus produits par les titres sont provisionnés à chaque date de calcul de la valeur nette d'inventaire.

2.10 - Frais de constitution

Les frais de constitution sont amortis sur une période de cinq ans à partir de la constitution de la Société et sont supportés par tous les compartiments existants à la constitution de la Société ou constitués ultérieurement.

2.11 - Allocation des frais

Les frais fixes sont répartis dans chaque compartiment ou classe d'actions à proportion des actifs du compartiment ou de la classe d'actions et les frais spécifiques de chaque compartiment ou classe d'actions sont prélevés dans le compartiment ou la classe d'actions qui les a engendrés.

2.12 - Frais de transaction

La Société de Gestion perçoit lors de chaque transaction effectuée pour le compte des compartiments MW Obligations Internationales et MW Actions Europe une commission de transaction (à l'achat ou à la vente) prélevée sur les avoirs du compartiment de 0,12% toutes taxes comprises maximum sur les obligations concernant le compartiment MW Obligations Internationales et 0,598% toutes taxes comprises maximum pour les actions concernant le compartiment MW Actions Europe et EUR 17,94 toutes taxes comprises maximum par lot de contrats "futures" pour les deux compartiments. Le montant de chaque commission de transaction pris cumulativement avec celui des frais de courtage ne peut être supérieur à 1,00% du montant brut de la transaction en question.

Au titre de l'année se terminant le 31 décembre 2025, la Société de Gestion a perçu des commissions de transaction d'un montant de EUR 407,725.30 pour les compartiments MW Obligations Internationales et MW Actions Europe. Ces commissions de transaction perçues par la Société de Gestion sont reprises, dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, dans le poste "frais de transaction".

3 - Commission de gestion

En rémunération de ses services, la Société de Gestion perçoit, pour chaque compartiment, une commission de gestion à la fin de chaque mois aux taux annuels maxima décrits dans le tableau ci-après. Cette commission est calculée par la valeur de l'actif net moyen de chaque classe d'actions.

Les taux en vigueur au 31 décembre 2025 sont les suivants :

Compartiments	Classes d'actions disponibles	Commissions de gestion
MW Obligations Internationales	CI, CR et CG	Max 1,00%
	CB	Max 1,00%
	CS	Max 0,50%
MW Actions Europe	CG-P	Max 2,20%
	CI et CB	Max 2,00%
	CI-P et CR-P	Max 1,50%
	CSI-P	Max 1,00%
MW Patrimoine	CB-P, CI-P, CR-P et CG-P	Max 1,50%
	CS-P et CUSD-P	Max 1,00%
	CA-P	Max 2,00%

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Autres notes aux états financiers

3 - Commission de gestion

Compartiments	Classes d'actions disponibles	Commissions de gestion
MW Multi-Caps Europe	CI-P, CR-P et CB-P CSI-P CG-P	Max 2,00% Max 1,00% Max 2,20%
MW Optimum	CI-P, CR-P et USD-P	Max 2,00%
MW Actions Global (absorbé le 14/11/25)	EUR-I-P EUR-SI-P USD-I EUR-I EUR-R-P	Max 2,00% Max 1,00% Max 2,00% Max 2,00% Max 1,50%

4 - Commission de performance

La Société de Gestion perçoit une commission de performance à charge des compartiments MW Actions Europe plus précisément des classes d'actions CI-P, CG-P et CSI-P sur l'ensemble des classes d'actions du compartiment MW Patrimoine, sur les classes d'actions CI-P, CG-P et CSI-P du compartiment MW Multi-Caps Europe, sur la classe d'actions CI-P du compartiment MW Optimum et sur l'ensemble des classes d'actions du compartiment MW Actions Global (absorbé le 14/11/25).

La commission de performance est payable annuellement à la fin de chaque période de performance (du 1er janvier au 31 décembre). Elle est calculée en comparant la performance de la valeur nette d'inventaire par action de la classe d'actions concernée et la performance de l'indice de référence sur la période.

La commission de performance s'élève 20,00% de la surperformance par rapport à l'Euro Stoxx 50 net Return pour le compartiment MW Actions Europe pour les shares class CI-P, CR-P et CG-P et 10% de la surperformance au-delà de l'Euro Stoxx 50 Net Return pour la share class CSI-P, 10,00% de la surperformance par rapport à Euro Short Term Rate +100 points de base pour le compartiment MW Patrimoine (depuis novembre 2019) et anciennement par rapport à l'OAT 10 ans + 200 bps, à 20,00% de la surperformance par rapport à Dj Stoxx 600 NR pour le compartiment MW Multi-Caps Europe pour les shares class CI-P, CR-P et CG-P et 10 % de la surperformance par rapport à l'Euro Stoxx 600 Net Return pour la share class CSI-P, 15% de la surperformance par rapport à Euro Short Term Rate pour le compartiment MW Optimum.

En application des orientations ESMA sur les commissions de performance (ESMA34-39-992) et la Circulaire CSSF 20/764, le tableau ci-dessous présente le montant des commissions de performance chargées pour chaque catégorie d'actions concernée ainsi que le pourcentage de ces commissions calculé en fonction de la Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») de la catégorie d'actions. Seules les catégories d'actions pour lesquelles des commissions de performance ont été chargées sont présentées.

Durant la période, les commissions de performance sont les suivantes :

Compartiment	Classe d'actions	Code isin	Devise du compartiment	Montant des commissions de performance au 31/12/2025 (en devise du compartiment)	VNI moyenne de la Classe d'actions (en devise du compartiment)	% de la VNI moyenne de la Classe d'actions
MW ASSET MANAGEMENT SICAV - MW Optimum	C-RP	LU2220379999	EUR	201.871,35	5.191.610,43	3,888

5 - Commissions d'agent administratif et de banque dépositaire

CACEIS Bank Luxembourg Branch perçoit, en tant que banque dépositaire, une commission annuelle de 0,05% maximum. Pour ses activités d'agent administratif les commission annuelles suivantes :

- 0,05% maximum pour le compartiment MW Obligations Internationales
- 0,04% pour le compartiment MW Patrimoine
- 0,05% maximum pour le compartiment MW Actions Europe ainsi que compartiment MW Multi-Caps Europe, le compartiment MW Optimum et le compartiment MW Actions Global.

Avec un minimum de EUR 1.000,00 par mois pour le compartiment MW Optimum, un minimum de EUR 1.500,00 par mois pour le compartiment MW Patrimoine et un minimum de EUR 2.000,00 par mois pour le compartiment MW Obligations Internationales, le compartiment MW Actions Europe, le compartiment MW Multi-Caps Europe et le compartiment MW Actions Global.

Ces deux commissions sont calculées sur base de la moyenne mensuelle des actifs nets de chaque compartiment et sont payables mensuellement.

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Autres notes aux états financiers

6 - Taxe d'abonnement

En vertu de la législation luxembourgeoise actuellement en vigueur, la Société n'est assujettie à aucun impôt luxembourgeois sur le revenu et sur la plus-value réalisée ou non réalisée.

Néanmoins, la Société est soumise à une taxe d'abonnement payable trimestriellement correspondant à 0,05% par an des actifs nets de chaque compartiment de la Société à l'exception des classes d'actions CI, CI-P, CSI-P, CG-P, CS, CG, CUSD-P, CS-P, CI-P, USD-P, USD-I-P, EUR-I-P, USD-SI-P, EUR-SI-P, EUR-G-P, USD-I et EUR-I qui bénéficient d'un taux annuel réduit de taxe d'abonnement de 0,01% conformément aux dispositions de la loi du 17 décembre 2010.

Les actifs nets investis en OPC ou OPCVM déjà soumis à la taxe d'abonnement prévue par l'article 175 (a) de la loi du 17 décembre 2010 sont exonérés de la taxe d'abonnement.

7 - Avoirs en banque et liquidités

La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance et des dividendes et intérêts annoncés ou venus à échéance, mais non encore touchés, sera constituée par la valeur nominale de ces actifs, sauf s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être touchée; dans ce dernier cas, la valeur sera déterminée en retranchant le montant que la Société estimera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces actifs.

8 - Valorisation des titres en l'absence d'évaluations fiables et régulières

En l'absence de prix de marché, les prix de valorisation utilisés pour les titres suivants sont ceux déterminés par le Conseil d'Administration avec prudence et bonne foi comme étant représentatifs de leurs valeurs probables de réalisation au 31 décembre 2025 :

Compartiment	Code ISIN	Dénomination	Prix utilisé au 31/12/2025	% NAV au 31/12/2025	Source de prix
MW OPTIMUM	CA4103471088	HANFENG EVERGREEN INC	0,00	0%	Bloomberg
	AGP8696W1045	SINOVAC BIOTECH LTD	0.00	0%	Board
	IE00BWWFTP56	SAN LEON ENERGY	0.08085£	1.32%	Board
MW OBLIGATIONS INTERNATIONALES	PTBEQKOM0019	BANCO ESPIRITO SANTO	17.826 €	0.32%	Board

Explication concernant l'évaluation du titre HANFENG EVERGREEN INC (CA4103471088) au 31 décembre 2025

Contexte

La valeur a été délistée du TSX Canada (Toronto Stock Exchange) le 9 juin 2014. Rien ne permet d'en prédire l'issue, ni en termes de compensation (taux de recouvrement). La liquidation s'achève et le juge a ordonné la distribution des fonds. Les montants et la répartition des fonds ne sont pas connus au 31 décembre 2025.

Conclusion

Le cours est à 0 dans les fonds, il n'a pas d'impact de NAV. Le Conseil maintient la valorisation à 0, car la détention est nécessaire pour récupérer des éventuelles indemnités des class actions en cours. Aucune intervention ne sera effectuée sur ce titre.

Explication concernant l'évaluation du titre SINOVAC (AGP8696W1045) au 31 décembre 2025

Contexte

Sinovac Biotech est une société chinoise présente dans le secteur de la santé (production de vaccins). Cette société, anciennement cotée sur le NASDAQ aux Etats-Unis, voit sa cotation suspendue depuis le 22 février 2019.

Analyse

Les différentes procédures judiciaires concernant la société Sinovac (à Antigua et aux Etats-Unis) empêchant la recotation de l'action continuent à avancer. En particulier, le Privy Council (cour d'appel en dernier recours du tribunal d'Antigua) a rendu sa décision définitive concernant la validité du poison pill et la composition du conseil d'administration. Le poison pill a été définitivement annulé, et la composition du conseil d'administration a été modifiée. Cependant, la société n'a toujours pas publié ses comptes annuels des années précédentes empêchant la recotation de l'action par le Nasdaq. Par ailleurs, des litiges significatifs portant notamment sur sa gouvernance et sa structure capitalistique demeurent, limitant la visibilité sur les droits économiques attachés aux actions ordinaires et sur l'accessibilité effective des bénéfices au niveau de la holding.

Au cours de l'exercice 2025, le Fonds a perçu un dividende exceptionnel de 55 USD par action Sinovac Biotech Ltd détenue (AGP8696W1045). Le détachement du dividende a été réalisé le 07/07/2025 pour une date valeur dans le fonds au 21/08/2025. Le fonds détenant 70.927 actions, le dividende reçu a représenté 3.900.915,26 USD, engendrant une hausse de la NAV de 86.822% appliquée à la NAV du 29/08/2025.

Toutefois, cette distribution ponctuelle ne permet pas, en l'absence de marché actif et de mécanisme de formation des prix, d'établir une valeur de réalisation fiable et régulière pour l'action ordinaire.

Conclusion

Conformément au principe de prudence, le Conseil d'administration a décidé de maintenir la valorisation du titre à 0 USD au 31 décembre 2025, cette décision faisant l'objet d'une revue régulière.

Autres notes aux états financiers

8 - Valorisation des titres en l'absence d'évaluations fiables et régulières

Explication concernant l'évaluation du titre SAN LEON ENERGY (IE00BWWFTP56) au 31 décembre 2025

Contexte

Suspension de la cotation sur l'AIM (Alternative Investment Market) au 3 juillet 2023 suite à l'annonce du 14 juin 2023 concernant les comptes audités de la société pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 (les « Comptes 2022 »). Le 1er juillet 2024, le Main Market du London Stock Exchange annonce la radiation de SAN LEON ENERGY de la bourse (suite au dépassement de délai réglementaire).

Suite à cette radiation, le Conseil d'administration, en date du 8 juillet 2024, a entériné par résolution circulaire l'application d'une décote de 30% sur la valorisation du titre.

En l'absence de recotation effective, le Conseil d'administration a décidé d'une décote supplémentaire de 30% sur la valorisation du titre en date du 11 mars 2025.

Conclusion

Comme décidé par la Résolution circulaire du 11 mars 2025 le cours retenu est à 0.08085£ au 31 décembre 2025.

Explication concernant l'évaluation du titre BANCO ESPIRITO SANTO (PTBEQKOM0019) au 31 décembre 2025

Contexte

Banco Espirito Santo est en défaut depuis fin 2015 suite à « une expropriation » de l'Etat portugais. Des recours juridiques sont en cours. Et rien ne permet d'en prédire l'issue, ni en termes de compensation (taux de recouvrement), ni en termes de délais.

Conclusion

La situation sur BANCO ESPIRITO SANTO n'a pas évolué au cours de l'exercice 2025. Les recours juridiques sont toujours en cours.

Il y a des indications de Bid/Offer sur Bloomberg mais elles émanent de broker peu connus et donc pas fiables. Aujourd'hui le Bid/offer sur ce titre est proche de 14/20 pour un contributeur et 25.2/30 pour le second. Il s'agit de *price for valuation* et non de *price for trade*. La société ne s'appuie pas sur ces données indicatives (compte tenu de l'absence de volume) et préfère tenir une position prudente.

La conservation d'une valorisation à 17.826€ (correspondant à la dernière valorisation approuvée par le Conseil en l'absence de transactions exécutoires) est retenue au 31 décembre 2025.

9 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

Les détails concernant les mouvements de titres en portefeuille pour la période se terminant le 31 décembre 2025 peuvent être obtenus, sans frais, auprès du siège de la Société et de la Société de Gestion.

10 - Événements significatifs au cours de l'exercice

Le conseil d'administration de la Société a décidé de fusionner le compartiment MW ACTIONS GLOBAL (le « Compartiment Absorbé »), dans le compartiment MW MULTI-CAPS EUROPE (le « Compartiment Absorbant ») en date du 14 novembre 2025.

- Le Compartiment Absorbant a émis 0,8258714687 actions de classe CI-P (LU1868452340) en échange d'une action de classe EUR-I-P (LU2561362877) du Compartiment Absorbé.
- Le Compartiment Absorbant a émis 0,7221212622 actions de classe CI-P (LU1868452340) en échange d'une action de classe USD-I (LU2561363255) du Compartiment Absorbé.
- Le Compartiment Absorbant a émis 0,7953081117 actions de classe CI-P (LU1868452340) en échange d'une action de classe EUR (LU2561363339) du Compartiment Absorbé.
- Le Compartiment Absorbant a émis 1,2942495384 actions de classe CSI-P (LU2334080939) en échange d'une action de classe EUR-SI-P (LU2561363099) du Compartiment Absorbé.
- Le Compartiment Absorbant a émis 1 action de Classe CR-P (LU1868452696) en échange d'une action de classe EUR-R-P (LU2561363503) du Compartiment Absorbé.

11 - Événements post-clôture

Incertitudes liées au conflit impliquant l'Iran

Depuis la date du rapport, l'environnement géopolitique international s'est détérioré en raison de l'escalade du conflit impliquant l'Iran (le « conflit »). La Société suit de près l'évolution de la situation et évalue les impacts potentiels sur ses activités, sa performance financière, ses flux de trésorerie, ainsi que sur la valeur comptable de ses actifs et l'étendue de ses passifs et engagements.

À ce stade, les principaux impacts potentiels identifiés sont notamment :

- (i) la volatilité des prix de l'énergie et des matières premières,
- (ii) les perturbations des chaînes d'approvisionnement et des transports (y compris l'assurabilité, la disponibilité et les coûts),
- (iii) une volatilité accrue des taux de change et des taux d'intérêt,
- (iv) une augmentation du risque de crédit et/ou de contrepartie, et
- (v) des changements dans l'environnement réglementaire, y compris l'introduction ou le durcissement des sanctions et des mesures restrictives.

Compte tenu de l'incertitude quant à l'évolution future du conflit et de ses conséquences indirectes, la Société n'est pas, à la date d'autorisation des présents comptes annuels, en mesure d'estimer de manière fiable l'impact financier potentiel. Sur la base des informations disponibles à la date d'autorisation de ces comptes annuels, et sous réserve de l'évolution future du conflit, les comptes annuels ont été établis sur une base de continuité d'exploitation.

MW ASSET MANAGEMENT SICAV
Informations supplémentaires non
auditées

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Informations supplémentaires non auditées

Politique de rémunération

La société de gestion MW Gestion SA a mis en place une politique de rémunération, en date du 20 mars 2017, conforme aux dispositions de la Directive 2014/91/UE et compatible avec une gestion saine et efficace des risques, sans encourager une prise de risque incompatible avec les profils de risque et les statuts de la SICAV qu'elle gère.

Les détails de la politique de rémunération ainsi que la description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages sont disponibles sur le site internet www.mwgestion.com. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement et sur demande aux actionnaires de la Société à son siège social.

Pour l'exercice financier 2025, le montant total des rémunérations versé à ses salariés s'élève à EUR 892.927.

Ce montant est réparti comme suit :

DEPARTEMENT	NOMBRE D'EMPLOYE	REMUNERATION FIXE	REMUNERATION VARIABLE
Direction, Gestion, Contrôle	7	701.653	0
Autres	5	191.274	0
Tous	12	892.927	0

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Informations supplémentaires non auditées

Méthode de détermination du risque global

Tous les compartiments de la Société utilisent l'approche par les engagements afin de contrôler et mesurer le risque global.

MW ASSET MANAGEMENT SICAV

Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives à SFTR (*Securities Financing Transactions Regulation*)

La SICAV n'a utilisé aucun instrument financier faisant partie du périmètre d'application du règlement SFTR 2015/2365 au cours de l'année 2025.

Information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Nom du produit : MW OBLIGATIONS INTERNATIONALES
Identifiant de l'entité juridique : 894500SE2FEZNBKKB387

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

<p>L'investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne nuise pas de manière significative à un objectif environnemental ou social et que les entreprises bénéficiaires suivent des pratiques de bonne gouvernance.</p> <p>La taxonomie de l'UE est un système de classification défini dans le règlement (UE) 2020/852, qui établit une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques socialement durables. Les investissements durables ayant un objectif environnemental peuvent être alignés sur la taxonomie ou non.</p>	<p>Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?</p> <table><tr><td><p>☒ ☐ ☐ Oui</p><p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif environnemental : ____%</p><p>☐ dans des activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental dans le cadre de la taxonomie de l'UE</p><p>☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p><p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif social : ____%</p></td><td><p>☐ ☒ ☒ Non</p><p>☐ Il a favorisé les caractéristiques environnementales et sociales (E/S) ainsi que la mise en place d'un système de gestion des risques. bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il a eu une proportion de ____% d'investissements durables</p><p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qualifiées d'écologiquement durables selon la taxonomie de l'UE</p><p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p><p>☐ avec un objectif social</p><p>☒ Il a promu les caractéristiques de l'E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.</p></td></tr></table>	<p>☒ ☐ ☐ Oui</p> <p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif environnemental : ____%</p> <p>☐ dans des activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental dans le cadre de la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif social : ____%</p>	<p>☐ ☒ ☒ Non</p> <p>☐ Il a favorisé les caractéristiques environnementales et sociales (E/S) ainsi que la mise en place d'un système de gestion des risques. bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il a eu une proportion de ____% d'investissements durables</p> <p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qualifiées d'écologiquement durables selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ avec un objectif social</p> <p>☒ Il a promu les caractéristiques de l'E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.</p>
<p>☒ ☐ ☐ Oui</p> <p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif environnemental : ____%</p> <p>☐ dans des activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental dans le cadre de la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif social : ____%</p>	<p>☐ ☒ ☒ Non</p> <p>☐ Il a favorisé les caractéristiques environnementales et sociales (E/S) ainsi que la mise en place d'un système de gestion des risques. bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il a eu une proportion de ____% d'investissements durables</p> <p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qualifiées d'écologiquement durables selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ avec un objectif social</p> <p>☒ Il a promu les caractéristiques de l'E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.</p>		



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été respectées ?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit et expliquées dans l'information précontractuelle ont été les suivants :

Le Compartiment ne promeut pas de caractéristiques environnementales et sociales spécifiques. La stratégie d'investissement responsable répond à un engagement général visant à intégrer des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement. Plus particulièrement, la politique du Compartiment a visé à sélectionner les investissements au regard de 2 critères principaux, consistant à appliquer :

- une méthode systématique d'exclusion, et
- une évaluation du risque ESG

Au cours de l'exercice 2025 la politique ESG a été appliquée dans son intégralité, sur l'ensemble de la période.

● **Quelles sont les performances des indicateurs de durabilité ?**

Taux de couverture de l'analyse extra-financière :

MWOI	Nbre titres testés	% portefeuille testé	Engagement de couverture minimum (%)
mars-25	89	53,50%	50%
juin-25	82	52,30%	50%
Sep-25	88	57,50%	50%
déc-25	78	52,70%	50%

Les performances des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur lesquelles s'appuient la sélection des investissements est la suivante :

Indicateurs quantitatifs : politique d'exclusion normatives et sectorielles :

MWOI	Sur le périmètre couvert, respect des exclusions					
	Test Global	Armement	Nations-Unies	Sanctions	Charbon thermique	Tabac
mars-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%
juin-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%
Sep-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%
déc-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%

Indicateurs qualitatifs : notation ESG des titres en portefeuille et controverse de niveau 5 attaché aux titres :

MWOI	Sur le périmètre couvert		
	Score ESG max	Score ESG moy pondéré	Controverse Niveau 5
mars-25	33,2	13,02	0
juin-25	33,42	18,1	0
Sep-25	30,82	26,82	0
déc-25	30,44	16,27	0

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Au regard de la période précédente, les comparaisons sont les suivantes.

Taux de couverture :

MWOI	Nbre titres testés	% portefeuille testé	Engagement de couverture minimum (%)
déc-24	94	55,30%	50%
déc-25	78	52,70%	50%

Politique d'exclusion normatives et sectorielles

Les principales incidences négatives sont les effets négatifs les plus importants des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et salariales, au respect des droits de l'homme, à la lutte contre la corruption et à la lutte contre les pots-de-vin.

MWOI	Sur le périmètre couvert, respect des exclusions					
	Test Global	Armement	Nations-Unies	Sanctions	Charbon thermique	Tabac
déc-24	ok	100%	100%	100%	100%	100%
déc-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%

Notation ESG des titres en portefeuille et controverse de niveau 5 attaché aux titres

MWOI	Sur le périmètre couvert		
	Score ESG max	Score ESG moy pondéré	Controverse Niveau 5
déc-24	33	17	0
déc-25	30,44	16,27	0

- Quels étaient les objectifs des investissements durables partiellement réalisés par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le Compartiment n’a pas réalisé d’investissements durables.



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité ?

Le Compartiment n’a pas pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les principaux investissements au 31/12/2025 sont les suivants :

PRINCIPALES POSITIONS EN PORTEFEUILLE				
%	Libellé	Devise	Pays	Secteur
4,03%	FINNISH-RFGB 2,875% 2029	EUR	FI	Etat
3,92%	HELLENI-GGB 1,875% 2026	EUR	GR	Etat
3,91%	PORTUGU-PGB 2,125% 2028	EUR	PT	Etat
3,91%	BTPS-BTPS 2% 2028	EUR	IT	Etat
3,82%	SPANISH-SPGB 1,95% 2030	EUR	ES	Etat
3,80%	IRISH G-IRISH 0,2% 2027	EUR	IE	Etat

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir au 31/12/2025.

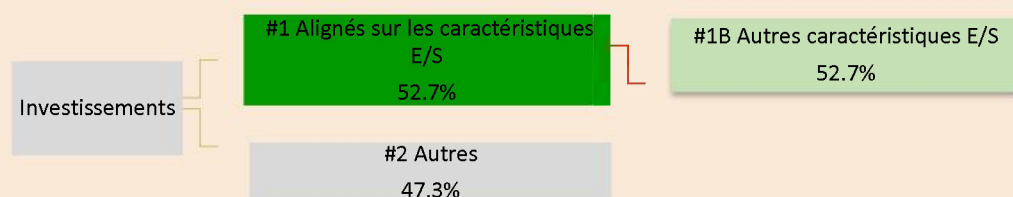
L'allocation d'actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Quelle est la proportion d'investissements liés au développement durable ?

● Quelle était la répartition des actifs

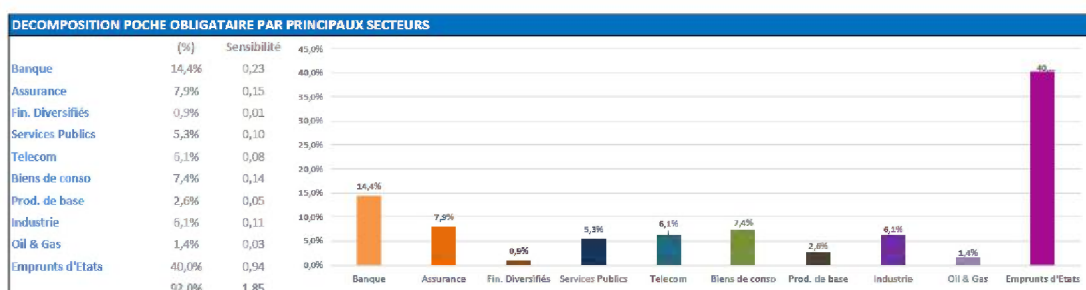
Au 31/12/2025 :



#1 Aligné sur les caractéristiques E/S comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

#2Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pas d'investissement réalisé dans des investissements durables alignés sur la taxonomie de l'UE.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?¹

- ☐ Oui :
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

● Quelle a été la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment ne s'est pas donné d'objectif minimum dans aucune des deux catégories.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué de la Commission (UE) 2022/1214.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **le chiffre d'affaires** reflétant la part des revenus provenant des activités vertes des entreprises investies.
- **les dépenses d'investissement** (CapEx) qui montrent les investissements verts réalisés par les entreprises bénéficiaires, par exemple pour une transition vers une économie verte.
- **les dépenses opérationnelles** (OpEx) reflétant les activités opérationnelles vertes des entreprises investies.

Part des investissements réalisés dans des activités transitoires : 0%
Part des investissements réalisés dans des activités habilitantes : 0%

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE s'est-il comporté par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

N/A.



Quelle était la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE ?

N/A.



Quelle était la part des investissements socialement durables ?

N/A.



Quels investissements ont été inclus dans la rubrique "autres", quel était leur objectif et y avait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les autres investissements comprennent :

- Les titres non couverts par l'analyse ESG du prestataire *Sustainalytics* ;
- Les titres souverains ;
- Les liquidités ;
- Les dérivés (lorsque le sous-jacent n'est pas un émetteur couvert par l'analyse ESG de *Sustainalytics*).



Quelles actions ont été entreprises pour satisfaire aux caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

La méthodologie appliquée au cours de l'exercice permet de prendre en compte les filtres extra-financiers et le niveau de risque ESG des titres en portefeuille. Le gérant continue l'application de ces critères d'investissement extra-financiers, préalablement à la sélection basée sur l'analyse purement financière.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A. Aucun indice de référence

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Nom du produit : MW ACTIONS EUROPE

Identifiant de l'entité juridique : 894500SAU0VV8XE3KF38

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

<p>L'investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne nuise pas de manière significative à un objectif environnemental ou social et que les entreprises bénéficiaires suivent des pratiques de bonne gouvernance.</p> <p>La taxonomie de l'UE est un système de classification défini dans le règlement (UE) 2020/852, qui établit une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques socialement durables. Les investissements durables ayant un objectif environnemental peuvent être alignés sur la taxonomie ou non.</p>	<p>Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?</p> <table><tr><td><p>☒ ☐ Oui</p><p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif environnemental : ____%</p><p>☐ dans des activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental dans le cadre de la taxonomie de l'UE</p><p>☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p><p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif social : ____%</p></td><td><p>☒ ☐ ☒ Non</p><p>☐ Il a favorisé les caractéristiques environnementales et sociales (E/S) ainsi que la mise en place d'un système de gestion des risques. bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il a eu une proportion de ____% d'investissements durables</p><p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qualifiées d'écologiquement durables selon la taxonomie de l'UE</p><p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p><p>☐ avec un objectif social</p><p>☒ Il a promu les caractéristiques de l'E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.</p></td></tr></table>	<p>☒ ☐ Oui</p> <p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif environnemental : ____%</p> <p>☐ dans des activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental dans le cadre de la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif social : ____%</p>	<p>☒ ☐ ☒ Non</p> <p>☐ Il a favorisé les caractéristiques environnementales et sociales (E/S) ainsi que la mise en place d'un système de gestion des risques. bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il a eu une proportion de ____% d'investissements durables</p> <p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qualifiées d'écologiquement durables selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ avec un objectif social</p> <p>☒ Il a promu les caractéristiques de l'E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.</p>
<p>☒ ☐ Oui</p> <p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif environnemental : ____%</p> <p>☐ dans des activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental dans le cadre de la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif social : ____%</p>	<p>☒ ☐ ☒ Non</p> <p>☐ Il a favorisé les caractéristiques environnementales et sociales (E/S) ainsi que la mise en place d'un système de gestion des risques. bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il a eu une proportion de ____% d'investissements durables</p> <p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qualifiées d'écologiquement durables selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ avec un objectif social</p> <p>☒ Il a promu les caractéristiques de l'E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.</p>		



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été respectées ?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit et expliquées dans l'information précontractuelle ont été les suivants :

Le Compartiment ne promeut pas de caractéristiques environnementales et sociales spécifiques. La stratégie d'investissement responsable répond à un engagement général visant à intégrer des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement. Plus particulièrement, la politique du Compartiment a visé à sélectionner les investissements au regard de 2 critères principaux, consistant à appliquer :

- une méthode systématique d'exclusion, et
- une évaluation du risque ESG

Au cours de l'exercice 2025 la politique ESG a été appliquée dans son intégralité, sur l'ensemble de la période.

● **Quelles sont les performances des indicateurs de durabilité ?**

Taux de couverture de l'analyse extra-financière :

MWAE	Nbre titres testés	% portefeuille testé	Engagement de couverture minimum (%)
mars-25	40	97,30%	65%
juin-25	43	96,60%	65%
Sep-25	45	95%	65%
déc-25	37	94,10%	65%

Les performances des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur lesquelles s'appuient la sélection des investissements est la suivante :

Indicateurs quantitatifs : politique d'exclusion normatives et sectorielles :

MWAE	Sur le périmètre couvert, respect des exclusions					
	Test Global	Armement	Nations-Unies	Sanctions	Charbon thermique	Tabac
mars-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%
juin-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%
Sep-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%
déc-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%

Indicateurs qualitatifs : notation ESG des titres en portefeuille et controverse de niveau 5 attaché aux titres :

MWAE	Sur le périmètre couvert		
	Score ESG max	Score ESG moy pondéré	Controverse Niveau 5
mars-25	29,37	16,64	0
juin-25	29	16,66	0
Sep-25	27,86	14,74	0
déc-25	24,86	15,07	0

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Au regard de la période précédente, les comparaisons sont les suivantes.

Taux de couverture :

MWAE	Nbre titres testés	% portefeuille testé	Engagement de couverture minimum (%)
déc-24	39	97,60%	65%
déc-25	37	94,10%	65%

Politique d'exclusion normatives et sectorielles

MWAE	Sur le périmètre couvert, respect des exclusions					
	Test Global	Armement	Nations-Unies	Sanctions	Charbon thermique	Tabac
déc-24	ok	100%	100%	100%	100%	100%
déc-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%

Notation ESG des titres en portefeuille et controverse de niveau 5 attaché aux titres

MWAE	Sur le périmètre couvert		
	Score ESG max	Score ESG moy pondéré	Controverse Niveau 5
déc-24	29,1	15,5	0
déc-25	24,86	15,07	0

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables partiellement réalisés par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité ?

Le Compartiment n'a pas pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité.



Les principales incidences négatives sont les effets négatifs les plus importants des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et salariales, au respect des droits de l'homme, à la lutte contre la corruption et à la lutte contre les pots-de-vin.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les principaux investissements au 31/12/2025 sont les suivants :

PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS EN PORTEFEUILLE				
Libellé	%	Devise	Pays	Secteur
ASML Holding NV	7,27%	EUR	Pays-Bas	Technologies de l'information
Schneider Electric SE	5,12%	EUR	France	Industrie
SAP SE	4,25%	EUR	Allemagne	Technologies de l'information
Siemens AG	4,18%	EUR	Allemagne	Industrie
Airbus SE	4,06%	EUR	France	Industrie

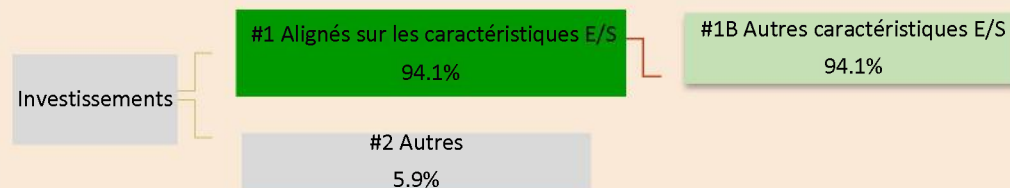
Quelle est la proportion d'investissements liés au développement durable ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir au 31/12/2025.

L'allocation d'actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était la répartition des actifs

Au 31/12/2024 :

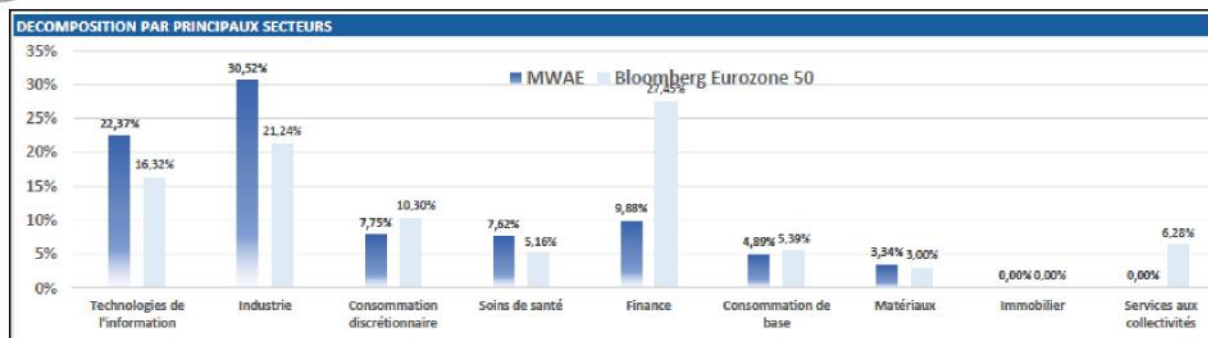


#1 Aligné sur les caractéristiques E/S comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

#2Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



● Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pas d'investissement réalisé dans des investissements durables alignés sur la taxonomie de l'UE.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?¹

- ☐ Oui :
- ☐ Dans le gaz fossile
 - ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

● Quelle a été la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment ne s'est pas donné d'objectif minimum dans aucune des deux catégories.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué de la Commission (UE) 2022/1214.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **le chiffre d'affaires** reflétant la part des revenus provenant des activités vertes des entreprises investies.
- **les dépenses d'investissement** (CapEx) qui montrent les investissements verts réalisés par les entreprises bénéficiaires, par exemple pour une transition vers une économie verte.
- **les dépenses opérationnelles** (OpEx) reflétant les activités opérationnelles vertes des entreprises investies.

Part des investissements réalisés dans des activités transitoires : 0%
Part des investissements réalisés dans des activités habilitantes : 0%

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE s'est-il comporté par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

N/A.



Quelle était la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE ?

N/A.



Quelle était la part des investissements socialement durables ?

N/A.



Quels investissements ont été inclus dans la rubrique "autres", quel était leur objectif et y avait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les autres investissements comprennent :

- Les titres non couverts par l'analyse ESG du prestataire *Sustainalytics* ;
- Les liquidités ;
- Les dérivés (lorsque le sous-jacent n'est pas un émetteur couvert par l'analyse ESG de *Sustainalytics*).



Quelles actions ont été entreprises pour satisfaire aux caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

La méthodologie appliquée au cours de l'exercice permet de prendre en compte les filtres extra-financiers et le niveau de risque ESG des titres en portefeuille. Le gérant continue l'application de ces critères d'investissement extra-financiers, préalablement à la sélection basée sur l'analyse purement financière.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?



N/A. Aucun indice de référence

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Nom du produit : MW PATRIMOINE

Identifiant de l'entité juridique : 894500SAOHC3LY27WV03

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

<p>L'investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne nuise pas de manière significative à un objectif environnemental ou social et que les entreprises bénéficiaires suivent des pratiques de bonne gouvernance.</p> <p>La taxonomie de l'UE est un système de classification défini dans le règlement (UE) 2020/852, qui établit une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques socialement durables. Les investissements durables ayant un objectif environnemental peuvent être alignés sur la taxonomie ou non.</p>	<p>Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?</p> <p>☒ ☐ ☐ Oui</p> <p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif environnemental : ____%</p> <p>☐ dans des activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental dans le cadre de la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif social : ____%</p>	<p>☒ ☐ ☒ Non</p> <p>☐ Il a favorisé les caractéristiques environnementales et sociales (E/S) ainsi que la mise en place d'un système de gestion des risques. bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il a eu une proportion de ____% d'investissements durables</p> <p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qualifiées d'écologiquement durables selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ avec un objectif social</p> <p>☒ Il a promu les caractéristiques de l'E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.</p>
---	---	--



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été respectées ?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit et expliquées dans l'information précontractuelle ont été les suivantes :

Le Compartiment ne promeut pas de caractéristiques environnementales et sociales spécifiques
La stratégie d'investissement responsable répond à un engagement général visant à intégrer des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement. Plus particulièrement, la politique du Compartiment a visé à sélectionner les investissements au regard de 2 critères principaux, consistant à appliquer :

- une méthode systématique d'exclusion, et
- une évaluation du risque ESG

Au cours de l'exercice 2025, la politique ESG a été appliquée dans son intégralité, sur l'ensemble de la période.

● **Quelles sont les performances des indicateurs de durabilité ?**

Taux de couverture de l'analyse extra-financière :

MWPAT	Nbre titres testés	% portefeuille testé	Engagement de couverture minimum (%)
mars-25	61	81%	50%
juin-25	57	74,90%	50%
Sep-25	58	78%	50%
déc-25	57	70,20%	50%

Les performances des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur lesquelles s'appuient la sélection des investissements est la suivante :

Indicateurs quantitatifs : politique d'exclusion normatives et sectorielles :

MWPAT	Sur le périmètre couvert, respect des exclusions					
	Test Global	Armement	Nations-Unies	Sanctions	Charbon thermique	Tabac
mars-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%
juin-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%
Sep-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%
déc-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%

Indicateurs qualitatifs : notation ESG des titres en portefeuille et controverse de niveau 5 attaché aux titres :

MWPAT	Sur le périmètre couvert		
	Score ESG max	Score ESG moy pondéré	Controverse Niveau 5
mars-25	29,97	16,54	0
juin-25	30,95	16,59	0
Sep-25	24,98	15,08	0
déc-25	26,52	16,28	0

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Au regard de la période précédente, les comparaisons sont les suivantes :

Les principales incidences négatives sont les effets négatifs les plus importants des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et salariales, au respect des droits de l'homme, à la lutte contre la corruption et à la lutte contre les pots-de-vin.

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir au 31/12/2024.

Taux de couverture :

MWPAT	Nbre titres testés	% portefeuille testé	Engagement de couverture minimum (%)
déc-24	65	82,40%	50%
déc-25	57	70,20%	50%

Politique d'exclusion normatives et sectorielles

MWPAT	Sur le périmètre couvert, respect des exclusions					
	Test Global	Armement	Nations-Unies	Sanctions	Charbon thermique	Tabac
déc-24	ok	100%	100%	100%	100%	100%
déc-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%

Notation ESG des titres en portefeuille et controverse de niveau 5 attaché aux titres

MWPAT	Sur le périmètre couvert		
	Score ESG max	Score ESG moy pondéré	Controverse Niveau 5
déc-24	30	17	0
déc-25	26,52	16,28	0

- Quels étaient les objectifs des investissements durables partiellement réalisés par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité ?

Le Compartiment n'a pas pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les principaux investissements au 31/12/2025 sont les suivants :

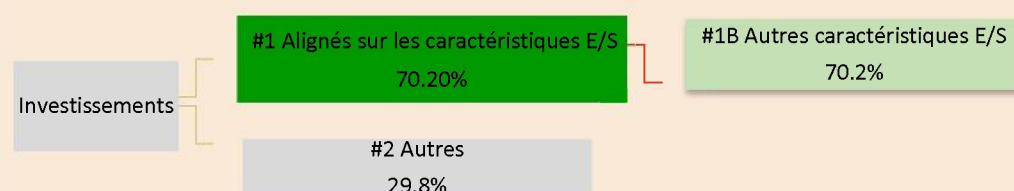
PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS				
	%	Devise	Pays	Secteur
Nestle SA	1,89%	CHF	Pays-Bas	Consommation non cycliq
Newmont Corp	1,88%	USD	France	Matériaux
Alphabet Inc	1,87%	USD	Pays-Bas	Télécommunications
Air Liquide SA	1,85%	EUR	France	Matériaux
Unilever PLC	1,70%	EUR	Espagne	Consommation non cycliq

PRINCIPALES POSITIONS OBLIGATAIRES				
	%	Devise	Pays	Secteur
SPANISH-SPGB 1,95% 2030	7,79%	EUR	ES	ETAT
DEUTSCH-DBR 1,7% 2032	6,43%	EUR	DE	ETAT
NETHERL-NETHER 0,5% 2032	5,88%	EUR	NL	ETAT
GENERAL-ASSGEN 4,25% 2047	1,26%	EUR	IT	ETAT
AXA SA-AXASA 3,375% 2047	1,23%	EUR	DE	ASSUR

Quelle est la proportion d'investissements liés au développement durable ?

● *Quelle était la répartition des actifs*

Au 31/12/2024 :



#1 Aligné sur les caractéristiques E/S comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

#2Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

L'allocation d'actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● *Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?*

DECOMPOSITION POCHE ACTION PAR PRINCIPAUX SECTEURS			
	% de l'actif	% Poche actions	Contribution
Consommation non cyclique	7,2%	29,4%	-0,04%
Industrie	5,3%	21,6%	0,01%
Matériaux	4,9%	20,3%	0,34%
Technologies de l'Inform	3,0%	12,3%	-0,01%
Télécommunications	1,9%	7,7%	-0,07%

DECOMPOSITION POCHE OBLIGATAIRE PAR PRINCIPAUX SECTEURS		
	% de l'actif	Contrib. en sensibilité
Emprunt d'Etat	20,1%	1,09
Banque et Assurance	20,4%	0,26
Serv. Public & Telecom	4,6%	0,09
Biens de consommation	7,1%	0,11
Industrie, Prod. Base & Oil	5,1%	0,12



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pas d'investissement réalisé dans des investissements durables alignés sur la taxonomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?¹

☐

Oui :

☐

Dans le gaz fossile Dans

☐

l'énergie nucléaire

☒

Non

Quelle a été la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment ne s'est pas donné d'objectif minimum dans aucune des deux catégories.

Part des investissements réalisés dans des activités transitoires : 0%

Part des investissements réalisés dans des activités habilitantes : 0%

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE s'est-il comporté par rapport aux périodes de référence précédentes ?

N/A.



Quelle était la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE ?

N/A.



Quelle était la part des investissements socialement durables ?

N/A.



Quels investissements ont été inclus dans la rubrique "autres", quel était leur objectif et y avait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les autres investissements comprennent :

- Les titres non couverts par l'analyse ESG du prestataire *Sustainalytics* ;
- Les liquidités ;

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué de la Commission (UE) 2022/1214.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **le chiffre d'affaires** reflétant la part des revenus provenant des activités vertes des entreprises investies.
- **les dépenses d'investissement** (CapEx) qui montrent les investissements verts réalisés par les entreprises bénéficiaires, par exemple pour une transition vers une économie verte.
- **les dépenses opérationnelles** (OpEx) reflétant les activités opérationnelles vertes des entreprises investies.

- Les dérivés (lorsque le sous-jacent n'est pas un émetteur couvert par l'analyse ESG de *Sustainalytics*).



Quelles actions ont été entreprises pour satisfaire aux caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

La méthodologie appliquée au cours de l'exercice permet de prendre en compte les filtres extra-financiers et le niveau de risque ESG des titres en portefeuille. Le gérant continue l'application de ces critères d'investissement extra-financiers, préalablement à la sélection basée sur l'analyse purement financière.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A. Aucun indice de référence

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Nom du produit : MW MULTI-CAPS EUROPE

Identifiant de l'entité juridique : 894500ELYS7CTI4I3316

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

<p>L'investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne nuise pas de manière significative à un objectif environnemental ou social et que les entreprises bénéficiaires suivent des pratiques de bonne gouvernance.</p> <p>La taxonomie de l'UE est un système de classification défini dans le règlement (UE) 2020/852, qui établit une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques socialement durables. Les investissements durables ayant un objectif environnemental peuvent être alignés sur la taxonomie ou non.</p>	<p>Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?</p> <table><tr><td><p>☒ ☐ Oui</p><p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif environnemental : ____%</p><p>☐ dans des activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental dans le cadre de la taxonomie de l'UE</p><p>☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p><p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif social : ____%</p></td><td><p>☒ ☐ ☒ Non</p><p>☐ Il a favorisé les caractéristiques environnementales et sociales (E/S) ainsi que la mise en place d'un système de gestion des risques. bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il a eu une proportion de ____% d'investissements durables</p><p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qualifiées d'écologiquement durables selon la taxonomie de l'UE</p><p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p><p>☐ avec un objectif social</p><p>☒ Il a promu les caractéristiques de l'E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.</p></td></tr></table>	<p>☒ ☐ Oui</p> <p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif environnemental : ____%</p> <p>☐ dans des activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental dans le cadre de la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif social : ____%</p>	<p>☒ ☐ ☒ Non</p> <p>☐ Il a favorisé les caractéristiques environnementales et sociales (E/S) ainsi que la mise en place d'un système de gestion des risques. bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il a eu une proportion de ____% d'investissements durables</p> <p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qualifiées d'écologiquement durables selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ avec un objectif social</p> <p>☒ Il a promu les caractéristiques de l'E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.</p>
<p>☒ ☐ Oui</p> <p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif environnemental : ____%</p> <p>☐ dans des activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental dans le cadre de la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ Il a réalisé des investissements durables avec un objectif social : ____%</p>	<p>☒ ☐ ☒ Non</p> <p>☐ Il a favorisé les caractéristiques environnementales et sociales (E/S) ainsi que la mise en place d'un système de gestion des risques. bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il a eu une proportion de ____% d'investissements durables</p> <p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qualifiées d'écologiquement durables selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE</p> <p>☐ avec un objectif social</p> <p>☒ Il a promu les caractéristiques de l'E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.</p>		



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été respectées ?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit et expliquées dans l'information précontractuelle ont été les suivants :

Le Compartiment ne promeut pas de caractéristiques environnementales et sociales spécifiques. La stratégie d'investissement responsable répond à un engagement général visant à intégrer des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement. Plus particulièrement, la politique du Compartiment a visé à sélectionner les investissements au regard de 2 critères principaux, consistant à appliquer :

- une méthode systématique d'exclusion, et
- une évaluation du risque ESG

Depuis l'application de la politique de gestion extra-financière du portefeuille (25 mai 2024), la politique ESG a été appliquée dans son intégralité, sur l'ensemble de la période.

● **Quelles sont les performances des indicateurs de durabilité ?**

Taux de couverture de l'analyse extra-financière :

MWMCE	Nbre titres testés	% portefeuille testé	Engagement de couverture minimum (%)
mars-25	43	95,70%	65%
juin-25	47	94,80%	65%
Sep-25	45	97%	65%
déc-25	47	94,50%	65%

Les performances des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur lesquelles s'appuient la sélection des investissements est la suivante :

Indicateurs quantitatifs : politique d'exclusion normatives et sectorielles :

MWMCE	Sur le périmètre couvert, respect des exclusions					
	Test Global	Armement	Nations-Unies	Sanctions	Charbon thermique	Tabac
mars-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%
juin-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%
Sep-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%
déc-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%

Indicateurs qualitatifs : notation ESG des titres en portefeuille et controverse de niveau 5 attaché aux titres :

MWMCE	Sur le périmètre couvert		
	Score ESG max	Score ESG moy pondéré	Controverse Niveau 5
mars-25	35,01	24,02	0
juin-25	36,17	21,78	0
Sep-25	37,35	26,14	0
déc-25	37,34	19,16	0

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Au regard de la période précédente, les comparaisons sont les suivantes.

Taux de couverture :

MWMCE	Nbre titres testés	% portefeuille testé	Engagement de couverture minimum (%)
déc-24	39	98,90%	65%
déc-25	47	94,50%	65%

Politique d'exclusion normatives et sectorielles

Les principales incidences négatives sont les effets négatifs les plus importants des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et salariales, au respect des droits de l'homme, à la lutte contre la corruption et à la lutte contre les pots-de-vin.

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir au 31/12/2024.

MWMCE	Sur le périmètre couvert, respect des exclusions					
	Test Global	Armement	Nations-Unies	Sanctions	Charbon thermique	Tabac
déc-24	ok	100%	100%	100%	100%	100%
déc-25	ok	100%	100%	100%	100%	100%

Notation ESG des titres en portefeuille et controverse de niveau 5 attaché aux titres

MWMCE	Sur le périmètre couvert		
	Score ESG max	Score ESG moy pondéré	Controverse Niveau 5
déc-24	35	22,2	0
déc-25	37,34	19,16	0

- Quels étaient les objectifs des investissements durables partiellement réalisés par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité ?

Le Compartiment n'a pas pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les principaux investissements au 31/12/2025 sont les suivants :

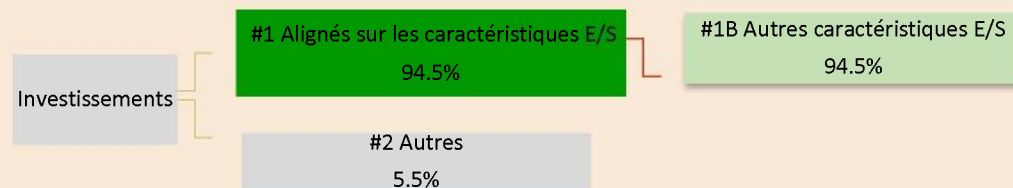
PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS EN PORTEFEUILLE				
Libellé	%	Devise	Pays	Secteur
Rheinmetall AG	3,71%	EUR	Allemagne	Industrie
Thales SA	3,27%	EUR	France	Industrie
Sartorius Stedim Biotech	3,14%	EUR	France	Consommation de base
Nestle SA	3,14%	CHF	Suisse	Consommation de base
Air Liquide SA	3,06%	EUR	France	Matériaux

Quelle est la proportion d'investissements liés au développement durable ?



● Quelle était la répartition des actifs

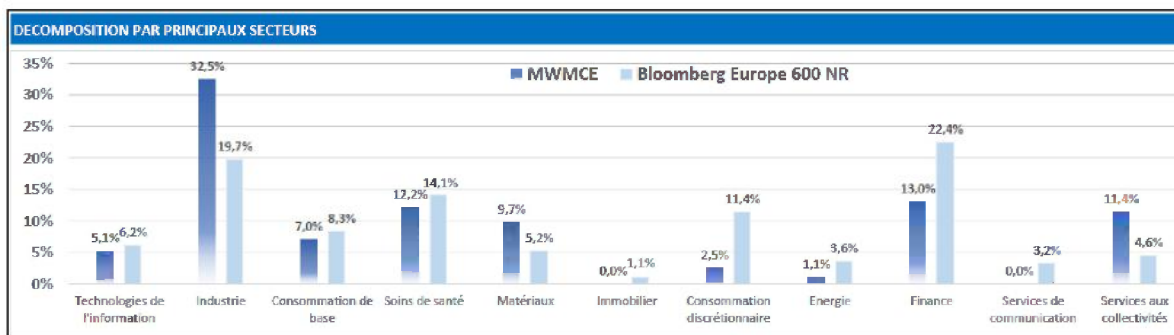
Au 31/12/2025 :



#1 Aligné sur les caractéristiques E/S comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

#2Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pas d'investissement réalisé dans des investissements durables alignés sur la taxonomie de l'UE.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?¹

- ☐ Oui :
- ☐ Dans le gaz fossile
 - ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué de la Commission (UE) 2022/1214.

● **Quelle a été la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment ne s'est pas donné d'objectif minimum dans aucune des deux catégories.
Part des investissements réalisés dans des activités transitoires : 0%
Part des investissements réalisés dans des activités habilitantes : 0%

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE s'est-il comporté par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

N/A.



Quelle était la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE ?

N/A.



Quelle était la part des investissements socialement durables ?

N/A.



Quels investissements ont été inclus dans la rubrique "autres", quel était leur objectif et y avait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les autres investissements comprennent :

- Les titres non couverts par l'analyse ESG du prestataire *Sustainalytics* ;
- Les liquidités ;
- Les dérivés (lorsque le sous-jacent n'est pas un émetteur couvert par l'analyse ESG de *Sustainalytics*).



Quelles actions ont été entreprises pour satisfaire aux caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

La méthodologie appliquée au cours de l'exercice permet de prendre en compte les filtres extra-financiers et le niveau de risque ESG des titres en portefeuille. Le gérant continue l'application de ces critères d'investissement extra-financiers, préalablement à la sélection basée sur l'analyse purement financière.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A. Aucun indice de référence

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.